

MONTREAL, JEUDI 7 AVRIL 1932

Vol. 30 No 4 Prix 3 sous

33 quai, rue Saint-Jacques — Tél. HARBOR 5131

LISEZ LE CANADA TOUS LES MATINS

# Le Canada

BEAU TEMPS AUJOURD'HUI

TEMPERATURE

TEMPS PRE Vents modérés et frais à sud-est. — Beau avec tempéra. — Inchangée.

Maximum hier 42 — Minimum hier 28

## NOMBREUSES NOUVELLES TAXES

### En pays "bilingue"

N'importe quel traducteur compétent — parmi tous ceux qui viennent d'être mis à pied — aurait mis l'exposé budgétaire de M. Bennett en français pour la somme de cinquante dollars, de cent au plus. M. Bennett et son ministre des Finances, M. Rhodes, qui ont prêté depuis quelques mois aux provinces de l'Ouest 30 millions que la caisse fédérale ne reverra probablement jamais et dont une forte proportion provient du Canada français, n'ont pas cru devoir faire cette dépense: l'exposé a été, cette année, remis aux journaux de langue française en anglais seulement, ce qui nous a obligé à immobiliser, pour le traduire, une partie de notre personnel.

Cinquante dollars, c'est le sixième de ce que coûte chaque jour de l'année l'ambassade de Washington depuis que le beau-frère Herridge y brasse l'affaire du Saint-Laurent, et le quinze-cent-millième du surcroît d'impôts que M. Bennett décrète d'un seul coup pour boucler son budget de Mussolini à la manque (bras croisés, front penché, oeil fatal).

Et pourtant, dans les circonstances, cinquante dollars, c'était assez pour donner au tiers de la population du pays l'illusion de l'égalité politique.

Supprimer cette dépense par prétendue raison d'économie est une mafflerie que le Canada français ressentira, même si de lourds pachydermes à peau d'hippopotame comme un Sauvé et un Duranleau y voient un acte sans importance.

Olivier ASSELIN

### "Mais ce sont des jeunes Anglais"

Le 23 janvier 1931, à East-Farnham, un jeune homme du nom de Luke Hearst infligeait de graves blessures corporelles à une jeune Suédoise employée chez un nommé Adam Clark. Il a été condamné pour ce crime à deux mois de prison.

Le 14 février 1931, un jeune Robert Blew manquait, suivant une plainte portée contre lui, de tuer à coups de fourche son patron, Andrew Ruitter, de Cowansville. M. Ruitter aurait, paraît-il, reçu de telles blessures qu'il resta souffrant pendant plus d'un mois. La plainte portée contre Blew fut retirée. Le *Journal de Waterloo*, qui a fait une enquête sur diverses affaires de cette nature, dit qu'il fut néanmoins question de déportation et que l'accusé a peut-être été déporté, bien qu'on ne puisse pour le moment l'affirmer.

Le 3 avril 1931, un jeune domestique de ferme, William Litton, brisait à coups de hache la voiture de son patron, M. Fred Corey, de Dunham, et menaçait de faire, au moyen du même instrument, un mauvais parti à Mme Corey. Il fut condamné à six mois de prison, avec l'entente qu'il serait déporté à la fin de sa sentence, mais on ne saurait assurer qu'il n'est pas encore au pays.

Le 11 novembre 1931, anniversaire de l'Armistice, s'il vous plaît, — il y a de ces gens qui se désarment jamais, dit à ce sujet notre confrère de Waterloo, — un jeune Arthur Wotton s'injectait nuitamment dans la chambre d'un blanchisseur chinois, George Wing, de Cowansville, un masque sur la figure et un revolver au poing, et sommat Wing de lui remettre l'argent qu'il avait en sa possession. Wing sauta sur son visiteur nocturne et le maîtrisa jusqu'à l'arrivée d'un agent de police. Wotton, condamné, bénéficia d'un sursis moyennant l'engagement de personnes influentes de le faire déporter.

A Waterloo (Québec), ces jours derniers, un jeune domestique de ferme, Fred Storey, s'est reconnu coupable d'avoir brutalement assailli à coups de bâton dans sa boutique et failli tuer, pour le plaisir de la chose, un limonadier grec nommé Apostolodes. Il n'a pas encore reçu sa sentence.

Enfin, pour clore ce relevé sans doute incomplet, on est depuis deux jours en présence d'un nouveau forfait commis, comme les précédents, dans les Cantons de l'Est: le meurtre d'un paralytique, Alcibric Couture, débauché d'essence à Milby, près de Sherbrooke, par son employé un jeune Frédéric Appleton, qui, après l'avoir frappé à la tête à coups redoublés avec une clé anglaise, l'a ligoté et baillonné "pour le finir" et lui a volé ses vêtements et son argent.

Donc, en moins de quinze mois et dans une région de peu d'étendue, six cas d'agression meurtrière dont l'un suivi de mort d'homme, et qui tous dénotent chez les coupables une précoce perversité.

Dans chaque cas l'agresseur était un de ces jeunes émigrés anglais que des sociétés de relèvement social tirent des écoles pénitentiaires de la Grande-Bretagne et exportent aux colonies avec le concours pécuniaire du gouvernement métropolitain et des gouvernements coloniaux.

Les succursales que les sociétés en question ont au Canada ont fait des Cantons de l'Est un des dépotoirs de leur marchandise, leur but étant apparemment de renforcer l'élément anglophone dans cette région en voie de se franciser. Dans chaque cas elles se sont employées à faire adoucir la sentence du tribunal en permettant de faire déporter le coupable. Il serait curieux de savoir comment ces promesses ont été remplies: Ce qui semble bien établi, c'est le régime de terreur inauguré dans les Cantons de l'Est par ces jeunes émigrés dont le ministre fédéral compétent (ou, dans un autre sens, incompetent), le stupide M. Gordon, fera venir cinq cents cette année "parce qu'il ne faut pas oublier que se sont des jeunes Anglais".

Des jeunes Français, des jeunes Belges, des jeunes Suisses, recrutés de la même façon, présenteraient probablement les mêmes traits de caractère, et ce n'est pas parce que ceux dont nous parlons sont des Anglais, que nous réclamons qu'on les laisse chez eux. Mais un sujet taré est un sujet taré, de quelque part qu'il vienne.

### Choses du temps

Exemple à suivre.

Tout au cours de la lutte municipale M. Houde a dénoncé la politique et ce qu'il appelait l'intervention de M. Taschereau. N'est-il pas digne d'attention qu'en réponse aux attaques dirigées contre les expropriations de la Gang il n'ait rien trouvé à dire contre les expropriations du ministère de la Voirie? Le gouvernement de Québec a pourtant dépensé de ce chef, chaque année, des sommes très considérables, et s'il se fût mêlé des abus à ces dépenses M. Houde et les journaux à sa dévotion n'auraient pas manqué de nous le faire savoir. La nouvelle administration municipale de Montréal tiendra sans doute à imiter dans ses acquisitions de terrains et de propriétés bâties la prudence et l'honnêteté de ceux qui ont présidé aux expropriations de la Voirie.

O. A.

### Béton contre acier.

Un ingénieur qui a eu beaucoup à faire dans les travaux municipaux de Montréal s'étonnait en notre présence que le Canada importât de si fortes quantités d'acier de construction, quand, pour la plupart des travaux, l'acier pourrait être si avantageusement remplacé par le béton. Nous-même, sans être ingénieur, nous ne voyons pas, par exemple, ce que les pouvoirs publics ont gagné à faire construire en acier le nouveau pont de Cartierville, quand pour un prix à peine supérieur on a érigé en béton le pont Legault, qu'on n'aura pas besoin de repeindre périodiquement et qui pour cette raison coûtera en définitive aussi bon marché. Le béton présente, à l'état humide, une fluidité qui permet de l'adapter à tous les styles et à tous les usages. C'est en outre un matériau dont la fabrication emploie beaucoup de main d'oeuvre et qui trouve aux environs mêmes de Montréal sa matière première.

O. A.

### La police municipale.

C'est dans des circonstances comme les élections de lundi dernier qu'on peut juger du moral ou de la discipline d'un corps de police. Pendant que notre police provinciale, en dépit des incitations au massacre proférées à son sujet par maître Camillien Houde, vidait résolument les nids de vipères du houdisme, y compris la cave d'un échevin bien connu et les quartiers d'un soi-disant adversaire de M. Houde, la police municipale a gardé la parfaite correction qu'elle montra la veille, QUATRE AOUT dernier. Alertes, patientes et à la fois énergiques, elle a fait partout l'admiration des citoyens. Maître Camillien avait tenté l'impossible pour la soustraire ce jour-là à l'autorité de M. Dufresne, mais celui-ci a montré une fois de plus qu'il ne se laisse pas facilement dessaisir de la fonction qui lui appartient. En Amérique encore plus qu'ailleurs, le moral des polices municipales se gâte vite si le commandement est exercé par des fripons, et c'est le phénomène auquel nous avions assisté à Montréal sous le règne des Houde et des Vaillancourt. Maintenant que le commandement est entre des mains propres et énergiques, la population constate que chez nous la très grande majorité des agents sont de braves gens qui ne demandent qu'à gagner honnêtement leur solde. Félicitons de ce heureux changement M. Dufresne, ceux qui l'ont soutenu et ceux qui lui obéissent.

O. A.

### Un prêtre administré sa mère sans la reconnaître

Erie, Pa., 6. — Agenouillé dans une ambulance, l'abbé Laurent Tremblay administra les derniers sacrements à une femme qui avait été complètement défigurée dans un accident d'automobile.

Elle mourut quelques minutes après et l'abbé Tremblay retourna à l'Orphelinat Saint-Joseph où sa mère, Mme Joseph Tremblay avait coutume de lui rendre visite tous les soirs depuis qu'elle était arrivée à Holyoke, Mass. Mais l'abbé Tremblay attendit vainement et commençait à s'inquiéter quand il reçut un coup de téléphone d'un de ses amis lui demandant de se rendre à la Morgue. Il se pencha de nouveau sur le cadavre de la femme pour l'examiner davantage et, tombant tout à coup à genoux, il s'écria en sanglotant: "Maman!"

Et il pleura comme un enfant.

et la préférence montrée par notre ministre de l'Immigration à des gibiers de pénitencier sous prétexte que ce sont des jeunes Anglais, est une insulte à la population du Canada en même temps qu'une menace pour la paix du pays.

La série de crimes commis dans les Cantons de l'Est — et probablement dans d'autres parties du Canada — appelle une enquête rigoureuse, et cette enquête nous espérons bien qu'un député courageux, non atteint du ramollissement cérébral que constitue le britishisme à outrance, saura l'exiger. Au Canada comme ailleurs, on n'aime ni les coups de fourche, ni des coups de garçette, ni les coups de bâton, même assésés avec les compliments et pour la gloire de l'Empire.

### Les nouveaux impôts

Résumé des nouvelles mesures relatives à l'impôt et au tarif douanier, exposées dans le discours du budget

#### IMPOT SUR LE REVENU

L'impôt des corporations est porté à 11 p. 100. Pour les revenus personnels, l'exemption de \$3,000 est ramenée à \$2,400, et celle de \$1,500, à \$1,200. Aucun changement dans l'exemption pour les enfants. La réduction de 20 pour 100 actuellement permise dans l'impôt payable en vertu du barème actuel est abolie. En outre, il est imposé une surtaxe de 5 pour 100 du montant de l'impôt payable à tous les contribuables, particuliers ou corporations, dont le revenu net dépasse \$5,000.

Ces modifications s'appliqueront aux impôts dont est frappé le revenu de 1931.

Sont abrogées les dispositions relatives aux corporations familiales.

#### TAXE DE VENTE

Augmentée de 2 pour 100. Nouveau taux: 6 pour 100. Un nombre restreint de produits non primaires, maintenant exonérés, sont assujettis à la taxe de vente. Les modifications à la taxe de vente s'appliquent à partir du 7 avril.

#### TAXE D'ACCISE SPECIALE SUR LES IMPORTATIONS

Augmentée de 2 pour 100; nouveau taux: 3 pour 100.

#### TAXE SUR LES ASSURANCES

Taxe de 1 pour cent remise en vigueur sur les primes nettes des compagnies autorisées, autres que celles d'assurances-vie, d'assurance maritime ou des mutuelles agricoles. Les compagnies britanniques et étrangères ayant des dépôts au gouvernement fédéral acquitteront aussi cette taxe. Il est imposé une taxe de 15 pour 100 sur les primes brutes versées aux autres assureurs.

#### AUTRES TAXES SPECIALES

Sur les chèques, les mandats d'argent de plus de \$5, et sur les billets à ordre et les instruments d'échange, etc., le barème est porté de 2 c. à 3 c. sur les montants ne dépassant pas \$100, et à 6 c. au dessus de \$100.

Sur les lits de wagons-lits, 10 pour 100, minimum 25 c. et sur les billets de wagons-salons, 10 c. comme auparavant.

Remise en vigueur de la taxe sur les télégrammes, les cablogrammes et les radiogrammes coûtant plus de 15 c. soit 5 c. par dépêche. Cette taxe s'appliquera aussi aux communications téléphoniques interurbaines, au même taux. Ces taxes spéciales sur les chèques, les billets et les messages sera en vigueur à partir du 2 mai.

#### TARIF DOUANIER

A cause de l'approche de la Conférence impériale, il n'est fait aucun changement au tarif douanier, sauf à un article relatif à la prorogation au 31 mars 1933, de l'application de certains droits sur les pièces de rechange des instruments aratoires.

#### L'EXCEDENT RECETTES A PRAVOIR

Les nouveaux impôts, estime-t-on, rapporteront \$55,000,000, en 1932-1933.

### Billet du matin

#### NOUVEAUX CHAUFFEURS

Les personnes qui ont visité New-York en ces derniers temps n'ont pas manqué de remarquer que les chauffeurs de voitures publiques, aujourd'hui, diffèrent beaucoup de ce qu'ils étaient il y a un an ou deux. Ils sont polis, courtois, aident les femmes chargées de paquets ou accompagnant des enfants, disent merci quand on leur donne un pourboire et conduisent avec le désir de toucher le plus rapidement possible au but, sans faire en sorte d'arriver aux intersections juste au moment où le sémaphore tourne au rouge, ce qui retarde le client, mais rapporte quelques sous de plus.

Un reporter américain a fait une enquête afin de découvrir les causes de ce changement pour le mieux, et il a constaté que beaucoup de "collets blancs" ont embrassé la profession de chauffeur plutôt que de chômer complètement. Employés de bureau, commis de magasin, agents, représentants de commerce, et tant d'autres que la crise laisse sans moyen de gagner leur vie, arrivent à se tirer d'affaire en conduisant un taxi. C'est un expédient temporaire, naturel-

lement, et parfois il en est qui réussissent à se placer de nouveau, mais il est vite remplacés par d'autres chômeurs de la même catégorie, et le public voyageur n'a pas à s'en plaindre, au contraire.

Le chauffeur de jadis, insolent, querelleur et souvent criminel, est peu à peu disparu. Les comités de secours aux chômeurs ont insisté auprès de la police pour faire abréger les délais d'émission des permis de conduire. Au lieu d'attendre trois semaines, comme naguère, l'homme apte à conduire et recommandé par un comité de secours peut obtenir son permis en quelques jours, la police remettant de quelques jours l'enquête réglementaire sur la conduite et les antécédents du candidat. On donne à celui-ci un permis temporaire; si l'enquête fait voir qu'il n'est pas digne du permis, on le lui enlève.

Ce système a eu les meilleurs résultats pour les gens de bureau sans travail et surtout pour le public, heureux d'avoir affaire à des chauffeurs dévoués et respectueux parce qu'ils ont été mieux élevés. Les anciens sont naturellement portés à protester contre cette concurrence, mais s'ils veulent amener leurs manières et traiter leur clientèle poliment, ils pourront constater que leurs affaires s'en trouveront mieux.

A Montréal, la grande majorité des chauffeurs n'ont pas attendu pareille leçon pour se conduire — et connaître leur voiture — en hommes bien élevés.

des HAMEAUX

#### Un attentat

Baddad, Irak, 6. (P. A.) — Des rebelles kurdes ont tiré sur le brigadier-général H. Rowan-Robinson, inspecteur général de l'armée de l'Irak aujourd'hui, et l'ont blessé. Ses blessures ne sont cependant pas sérieuses.

Acculé au déficit le gouvernement Bennett veut à tout prix boucler son budget et décide d'arracher \$55 millions de plus, cette année, au peuple canadien, par le moyen d'impôts plus lourds

#### TAXES DE GUERRE RESSUSCITEES

A cause de la date prochaine de la Conférence économique impériale M. Bennett ne change rien au tarif douanier actuel. — Notre commerce a diminué de \$524,337,000.

NOTRE DETTE NATIONALE EST DE \$2,381,117,486.

Le Chemin de fer Canadien National, auquel le gouvernement est forcé de continuer son aide, constitué, dit M. Rhodes, l'un des fardeaux les plus lourds que le pays ait à porter

#### LA SITUATION FINANCIERE DU CANADA

par Edmond TURCOTTE

Ottawa, 6. — Au nouveau ministre des Finances, l'hon. M. Edgar N. Rhodes, incombait aujourd'hui la tâche ingrate d'annoncer au peuple canadien que le bilan de l'année financière qui vient de finir se boucle par un déficit de \$119,505,000, et qu'en prévision d'un autre déficit pour l'exercice courant (1er avril 1932 au 31 mars 1933), le gouvernement de M. Bennett se voit contraint de créer de nouveaux impôts devant rapporter, pense-t-il, \$55,000,000.

Le déficit de l'exercice de 1931-32, (\$119,505,000), ne provient pas tout entier — loin de là — de l'administration des affaires courantes. L'excédent des dépenses ordinaires sur le revenu ordinaire atteint seulement \$51,024,000. Mais pour gonfler le déficit, il y a les dépenses spéciales, notamment \$49,282,000 pour le soulagement du chômage. Il y a aussi la prime sur le blé et autres dépenses extraordinaires.

Outre le déficit de l'année dernière et le déficit que le gouvernement s'efforce d'éviter cette année en créant des taxes nouvelles de l'ordre de \$55,000,000, il est pour le peuple canadien un autre sujet de grave inquiétude.

Il s'agit du Chemin de fer de l'Est, dont le déficit net, pour l'exercice 1931-32, a été de \$84,262,000 (sans tenir compte du réseau de l'Est). Il est vrai que le déficit du Réseau national n'est que de \$57,256,876 au compte d'exploitation proprement dit (et de \$8,712,762 au compte d'exploitation du réseau de l'Est), mais le reste du déficit net de \$84,000,000 est fait d'intérêt que, dans l'impuissance où se trouve le Réseau national de faire face à ses obligations, le gouvernement a dû payer à sa place. Et il est très possible que jamais le trésor canadien ne rentre dans ses déboursés pour les intérêts du Chemin de fer de l'Est.

#### LE DEFICIT A COMBLER CET ANNEE

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le déficit de l'année dernière et le déficit que le gouvernement s'efforce d'éviter cette année en créant des taxes nouvelles de l'ordre de \$55,000,000, il est pour le peuple canadien un autre sujet de grave inquiétude.

Il s'agit du Chemin de fer de l'Est, dont le déficit net, pour l'exercice 1931-32, a été de \$84,262,000 (sans tenir compte du réseau de l'Est). Il est vrai que le déficit du Réseau national n'est que de \$57,256,876 au compte d'exploitation proprement dit (et de \$8,712,762 au compte d'exploitation du réseau de l'Est), mais le reste du déficit net de \$84,000,000 est fait d'intérêt que, dans l'impuissance où se trouve le Réseau national de faire face à ses obligations, le gouvernement a dû payer à sa place. Et il est très possible que jamais le trésor canadien ne rentre dans ses déboursés pour les intérêts du Chemin de fer de l'Est.

Plusieurs députés de gauche (libéraux, progressistes, un travailiste, M. Woodsworth, et un indépendant, M. Neill), ont vigoureusement protesté contre le projet de gouvernement de soustraire aux effets de la loi de réduction, les juges, l'armée, la marine et la gendarmerie à cheval, ainsi que les gouverneurs de province.

Au cours du débat, M. Gardiner, (agriculteur, Canada), a proposé un amendement que le premier ministre s'est empressé de repousser.

L'amendement Gardiner supprimerait toutes les exceptions au bill de réduction des traitements.

Lorsque la séance fut réglementairement levée à six heures, le débat se poursuivait encore sur l'amendement Gardiner.

Le reste de la séance a été consacrée, jusqu'à l'ajournement de 6 heures, à la reprise, en comité plénier, de l'étude du bill de réduction de 10 pour 100 dans les traitements des fonctionnaires.

Plusieurs députés de gauche (libéraux, progressistes, un travailiste, M. Woodsworth, et un indépendant, M. Neill), ont vigoureusement protesté contre le projet de gouvernement de soustraire aux effets de la loi de réduction, les juges, l'armée, la marine et la gendarmerie à cheval, ainsi que les gouverneurs de province.

Au cours du débat, M. Gardiner, (agriculteur, Canada), a proposé un amendement que le premier ministre s'est empressé de repousser.

L'amendement Gardiner supprimerait toutes les exceptions au bill de réduction des traitements.

Lorsque la séance fut réglementairement levée à six heures, le débat se poursuivait encore sur l'amendement Gardiner.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

Le ministre des Finances prévoit pour l'année courante — c'est-à-dire, pour les prochains douze mois à compter du 1er avril — un revenu de \$319,000,000, et une dépense de \$389,900,000.

Il y aura donc déficit de \$50,900,000 et c'est en prévision de ce déficit que le gouvernement a décidé de créer de nouveaux impôts.

# PAGE FÉMININE

## Carnet de la radio

Jeudi, 7 avril

### JEUDI, 7 AVRIL

#### ARTICLES DIVERSES

A 5 h. 20 p.m., poste CPEP à l'émission "Cherio". On pourra entendre les œuvres suivantes exécutées par l'orchestre du poste sous la direction de J. Harrison sous "Woodland Echoes", "Merch Goose Parade" et "And Ash" etc.

A 12 h. 45, poste CPEP. Orchestre Bleck and Gold Room, que dirige Léon Rosebrook, exécutera un extrait de "Naughty Marietta", d'Irving Berlin; "Fidèle et loyal" de De Groot; le quadrille "Hélas!" de Strauss; le valse "Lilacs, Brightest Side" de Ziehe; "Fête arabe, de Borne; la Suite de Ballet de "Faust", de Gounod.

A 5 h., poste CKAC, le Collège de Montréal fait les frais de l'émission d'une demi-heure de vulgarisation sous les auspices de l'Université de Montréal. M. l'abbé Hervé Nadeau, p.s.s., professeur au Collège, fera une causerie sur un sujet littéraire. Quelques élèves du collège participent aussi à cette émission.

A 2 h., poste WEP, Mlle Elsa Erdmann à cette émission avec l'accompagnement de l'orchestre dirigé par Sam Linn. Le programme est le suivant: la valse de la "Ash Me Why" de R. Schatz; "The Ash Me Why"; "Who Cares" et "Venez-vous boire"; "Two Hearts in One Time".

A 10 h., même poste, Harry Schaffer et les trompettes MacFarlane ont l'édifiant programme musical intitulé "Goodbye, Little Captain of My Heart", de Stolz, par l'orchestre; "My Home Town in Kansas" tirée de "Little Jesse James", par M. Hupfeld; "Perdon-moi" de Fredeso, par l'orchestre; "Sweet Little Buttercup", de Hupfeld; "Sweet Little Buttercup".

A 11 h., poste WEP, le "poète de l'orgue", Jesse Crawford exécute "The Night Was Made for Love" et quelques autres œuvres.

Même heure, à WJZ, l'orchestre à cordes que dirige Ludwig Laurier rendra "Alla Polacca", de Beethoven; "Mandacchini", de Mendelssohn; de Rubinstein; "Ruskyra Tremolo", de Rubinstein et "Danse romantique", de Sini-gaglia.

Même heure, à WABC, le violoniste virtuose Toscha Seidel exécute l'œuvre d'honneur au concert de l'orchestre Columbia dirigé par Howard Barlow, Yeddy, le programme de cette émission: "Concerto pour violon et violoncelle" de Brahms, mouvements d'Andante et de Vivace non troppo, exécuté par Toscha Seidel, violoniste et Ossip Glaskin, violoncelle, avec accompagnement de l'orchestre; "Danse slave No 10", de Dvorak, par l'orchestre seul; "Menuet en Mi bémol majeur", de Beethoven, par Seidel avec accompagnement au piano par M. Herbert Jaffe; enfin, "Children's March", de Grainger, par l'orchestre.

### PROGRAMME D'OPERA

A 11 h. 30, le poste WJZ présente une grande émission composée d'extraits des grands auteurs d'opéra. Mlle Amy Goldsmith, soprano, y aura comme protagonistes Mlle Sonia Esser, contralto; Mlle Söderström, soprano; Mlle Césaire, soprano; Mlle M. L. J. Souvaine, contralto. Le programme est le suivant: "Danse grecque", de la "Suite des Erynnies", de Massenet, par l'orchestre; "Caro Nome", tiré de "Hilololetto", de Verdi, par Mlle Gold; "Zaza", de Léoncavallo, par M. Webb; "Connais-tu le pays", de "Mignon", de Thomas, par Mlle Esser; le duo "Vieci, Malika", tiré de "Lakme", de Léo Delibes, par l'orchestre.

### DÉTAILS DE LA JOURNÉE

A CKAC. Avant-midi: 7 h. 30: Le réveil, moment des surprises: 7 h. 45: Culture physique; 8 h.: L'heure du déjeuner; 9 h.: produit; 9 h. 15: Chants; 9 h. 30: Mélodies populaires; 9 h. 45: Chanson Madama; 10 h.: L'ouverture de la Bourse; Préludes atmosphériques; 10 h. 45: Sera annoncé plus tard; 11 h.: Coèmes symphoniques; 11 h. 30: Causerie anglaise sur le bien-être de l'enfant; 11 h. 45: La bonne chanson française; 11 h. 45: Extraits d'opéra. Après-midi: 12 h.: Trio de concert; 12 h. 30: Bourses de Montréal et de New-York; 12 h. 45: Causerie française sur l'hygiène; 1 h.: M. Harry-L. Dickinson, organisateur.

### Arôme de fleurs frais LE THÉ VERT "SALADA" "Tout frais des plantations"

## CHRONIQUE FÉMININE

### L'empreinte

On a prétendu, et c'est passé à titre de proverbe que "les yeux sont le miroir de l'âme". C'est exact, non seulement pour le regard mais pour tout le visage, pour toute la personne. On a la physionomie de ses sentiments et de ses passions.

La méchanceté, la jalousie, l'orgueil, l'envie, la gourmandise, laissent sur le visage une empreinte qui ne trompe pas les physionomistes. Un hypocrite a un regard fuyant, un sourire mielleux, une figure toute confite en douceur. On dit avec raison qu'il est trop poli pour être honnête.

Personne n'ignore le facies d'un jaloux. Les yeux inquiets, le visage tendu, les lèvres serrées, tout indique la souffrance, l'impuissance, la colère. Le grand mal du jaloux est de croire que tout le monde entier est ligé contre lui pour le persécuter, pour lui ravir son bien, pour lui porter préjudice. C'est un défaut terrible, qui atteint souvent toute une famille, car une femme ou un mari jaloux ont vite fait de ruiner leur foyer. Chacun des grands défauts laisse un sceau sur le visage dominant, ni maquillage ni coiffure savante ne peut ôter l'empreinte.

Est-ce à dire qu'il faille, pour être jolie, avoir une figure de statue, froide et impassible comme un marbre? Non pas, tout au contraire, car nombre de femmes, peu favorisées au point de vue de la régularité des traits, de la grandeur des yeux, de l'abondance de la chevelure, rachètent ces désavantages par la mobilité et l'expression de la physionomie. Cela leur donne un charme piquant et leur compose ce qu'on appelle une figure d'esprit.

Qu'y a-t-il de plus joli que des yeux brillants de malice, au regard toujours éclairé d'une petite lueur de joie, où se reflète toujours la gaieté d'un sourire? C'est ravissant et c'est l'indice d'un esprit pétillant d'un cerveau équilibré qui prend toujours la vie du bon côté et ne songe pas à couper les cheveux en quatre.

La franchise s'extériorise dans tout l'être. Une belle attitude, droite et fière, un visage aux traits accusés, et surtout un regard profond, clair, où se lit la sincérité sont les caractéristiques de la loyauté.

La bonté est reflétée tout entière dans la douceur des yeux au rayonnement chauds, où se lisent l'indulgence et l'altruisme. Une personne foncièrement bonne a une physionomie très marquée, un maintien spécial. Le calme de ses traits, l'inflexion souriante de sa bouche et le rayonnement de son regard la rendent attirante, on a confiance en elle tout de suite.

Les instincts et les pensées influent tellement sur le physique que, même chez les enfants, il est possible de discerner, sans se tromper les qualités des défauts.

Un enfant vig, remuant, qui sourit et lève sans crainte son beau regard brillant est bon, franc, il sera accessible à une distance d'une centaine de kilomètres de la côte, autorisent beaucoup d'espoirs.

## Mondanités

Mlle Gabrielle Labelle donnera un shower de toilettes et recevra à l'heure du thé, cet après-midi, en l'honneur de Mlle Marthe Boyer.

Mme Guy Boyer et Mlle Jeanne Baby sont attendues lundi prochain, des Bermudes, où elles ont passé quelques semaines.

En raison de causes imprévues, le déjeuner-causerie de la Ligue de la Jeunesse Féminine, qui sera offert aujourd'hui, à l'hôtel "Queen", aura lieu à midi et demi, et non à une heure comme il en avait été décidé au préalable. M. Emile Vaillancourt, l'hôte d'honneur, a intuitivement sa causerie: "Sous l'œil des léopards".

Mme J. de L. Bossé, de Québec, est en ville pour quelques jours.

M. et Mme J.-M. Forbes, d'Ottawa, sont en ville pour quelque temps, à l'hôtel Windsor.

M. et Mme George Davie et Mlle Brenda Davie, sont retournées à l'aéroport, après avoir passé l'hiver à Montréal.

Mme P.-J. Paradis est retournée à Québec après avoir fait un séjour en ville, l'hôte de M. et Mme Russell Hannan.

M. et Mme Théo. Denis, de Québec, passent quelques jours en ville.

M. et Mme W.-W. Ogilvie sont revenues d'une croisière à la mer des Caraïbes.

M. et Mme Dominique René de Cotret annoncent le mariage de leur fille Simone, avec M. Gérard Keable, fils de M. et de Mme Joseph Keable. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 9 avril à huit heures et quart, en la chapelle du Sacré-Coeur de la paroisse de l'Enfant-Jésus. Pas de faire-part.

En l'église Saint-Michel de Montréal, sera béni, le 14 avril prochain, le mariage de Mlle Marguerite Driscoll, fille de M. John Driscoll, décédé, avec M. Gaston Laroque, fils de M. Joseph-Louis Laroque. Immediatement après la cérémonie, qui aura lieu à sept heures et demie, les nouveaux époux partiront pour un voyage. Pas de faire-part.

Mlle Frances Gault, de Montréal, est actuellement à Ottawa.

L'hon. Ernest Lapointe, M.P., accessible, dans l'avenir aux belles idées et aux pensées droites.

Celui qui se tient tout seul dans un coin, qui ne joue pas, qui jette un regard rapide entre ses paupières mi-closées, dont la bouche fait une moue continuelle est un hypocrite, dont l'âme est un terrain tout préparé pour la floraison de la méchanceté et de sa cohorte de grands défauts.

Les bons sentiments, les belles pensées font le beau visage, en donnant aux traits un calme, une grâce qui ravissent et séduisent et aux yeux une clarté, une lumière, un charme puissant.

Et quand tout l'esprit est tourné vers les choses surnaturelles, le visage se pare d'un reflet angélique, comme celui que l'on distingue si clairement sur le visage céleste de la petite sainte de Lisieux.

Odet-L. Oligny

### Assemblée générale de l'Institut Nazareth

L'Assemblée générale de l'Institut Nazareth pour les Aveugles aura lieu à l'Institut, 4655, chemin de la Reine-Marie, le mercredi, 13 avril, à trois heures de l'après-midi. On fera les rapports des activités de l'année et les élections du Comité.

### PROCHAINE ASSEMBLÉE DE COLONISATION

Organisée par la Société Saint-Vincent de Paul, jeudi 7 avril, à 8 heures du soir, dans le sous-basement de l'église Saint-Jean-Baptiste, aura lieu une grande assemblée populaire. On nous informe que plusieurs députés et échevins de Montréal y assisteront. M. l'abbé Georges Biéteau du Ministère de la Colonisation sera présent. Des milliers de personnes s'adressent à la St-Vincent de Paul pour se faire. La plupart de ces familles sont arrivées de la campagne depuis quelques années. Un grand nombre parmi elles veulent retourner à la terre. D'autres personnes, arrivées récemment des campagnes, aussi attendent la première opportunité pour retourner dans des endroits nouveaux où elles pourraient recommencer en neuf un établissement qui leur permettrait de vivre.

M. l'abbé Biéteau du gouvernement provincial et M. J.-E. Laforte, du chemin de fer National, parleront des conditions qui sont actuellement offertes aux familles qui veulent retourner à la terre. Tout le monde est invité à cette assemblée. Les dames y seront admises avec plaisir.

### L'ESPRIT DES AUTRES

- \*\*\*Nous serons bientôt rendus à ce temps de l'année où le complet dit: "Je suis attendu", et la robe: "Je suis finie".
- \*\*\*Un des bons effets de la dépression économique aura été, chez certains gros mangeurs, la dépression abdominale.
- \*\*\*La musique adoucit les mœurs, c'est entendu. Nous ne serions tout de même pas fâchés de pouvoir froter les oreilles à tel jazziste en vedette.
- \*\*\*Ne vous laissez pas trop attirer par le "gâteau" rubicond à qui il ne manque que dix sous pour acheter une bouteille... d'huile de foie de morue.
- \*\*\*L'attention est un aide-mémoire.
- \*\*\*Nul n'apprécie mieux les choses que le perdant.
- \*\*\*La plupart des poulets ne connaissent jamais leur père.
- \*\*\*Dans cette dépression, il entre beaucoup d'énergie.
- \*\*\*Si les yeux sont le miroir de l'âme, il y a de bien belles âmes.
- \*\*\*Pour que l'enfant ne soit pas "écoche", il importe que les parents marchent droit.
- \*\*\*L'Esprit des autres
- \*\*\*On a oublié de tazer les joueurs de domino.
- \*\*\*La prudence, c'est de la prudence hypocrite.
- \*\*\*La présomption ne connaît la force de l'occasion.
- \*\*\*L'expérience du monde enseigne à fermer les yeux.
- \*\*\*Moïse fut le premier à rompre les commandements.

## A TRAVERS LES REVUES L'INDUSTRIE DU THÉ

### L'INDUSTRIE DU THÉ

Il semble assez présumptueux, dans notre beau pays de France, célèbre par ses vins réputés, de prétendre intéresser le public à l'histoire d'un breuvage qui, s'il éveille le charme des réunions intimes, n'apparaît encore à beaucoup de nos concitoyens que comme un remède assez insipide dont il n'est bon d'user que sur la recommandation du médecin.

Cependant, même en dehors des pays gros consommateurs comme l'Angleterre, le Canada, les Etats-Unis, l'Australie, on oublie trop souvent que, du nord de l'Afrique jusqu'au Japon en passant par l'Arabie, la Perse, les Indes et la Chine, le thé est la boisson favorite de millions d'individus appartenant aux régions les plus peuplées des continents. Sa production et son commerce relient des capitaux énormes et c'est à ce titre qu'il peut nous intéresser, au moment où il est si impératif pour la France de mettre en valeur les ressources de son admirable empire colonial.

C'est que, si le thé est consommé dans le monde entier, les points du globe où il peut être produit pour l'exportation sur une grande échelle sont des plus limités. Pour les 900 millions de livres-poids qui constituent l'ensemble des besoins mondiaux actuels, les régions productrices ne sont guère qu'un nombre de quatre. L'Inde anglaise arrive en tête avec environ 400 millions de livres, puis Ceylan avec 250 millions, la Chine avec 100 millions et, enfin, dernières venues, les Indes néerlandaises avec 150 millions environ.

C'est dire que si le thé est consommé dans le monde entier, les points du globe où il peut être produit pour l'exportation sur une grande échelle sont des plus limités. Pour les 900 millions de livres-poids qui constituent l'ensemble des besoins mondiaux actuels, les régions productrices ne sont guère qu'un nombre de quatre. L'Inde anglaise arrive en tête avec environ 400 millions de livres, puis Ceylan avec 250 millions, la Chine avec 100 millions et, enfin, dernières venues, les Indes néerlandaises avec 150 millions environ.

De ces quatre régions, seule la Chine, d'où les missionnaires nous rapportèrent le thé pour la première fois au XVIIe siècle, a continué à cultiver le précieux arbuste suivant l'usage immémorial. Petits jardins individuels à faible rendement, traitement de la feuille à domicile.

C'est dire que si l'initiative européenne n'était pas venue faire sortir du sol de l'Inde, de Ceylan ou de Java, les 800 millions de livres supplémentaires que réclame la consommation mondiale, les amateurs de five o'clock thé seraient fort en peine de remplir leur théière.

Pour la culture du thé sur une grande échelle, un certain nombre de conditions sont nécessaires, que seules peuvent réunir certaines régions privilégiées. Sol, climat, chutes de pluie nécessaires à l'habitat du théier, qui réclame le soleil brillant, mais en même temps des averses fréquentes et abondantes; le temps qui donnera l'arôme à la feuille avec des nuits plus fraîches. Il faut, enfin, une main-d'œuvre nombreuse et bon marché.

Or, il semble que certaines hautes plateaux d'Indochine réunissent les conditions voulues. Plusieurs entreprises commencées en Annam sur le plateau volcanique du Kon-Tum, à une altitude de 6 à 700

carré). Une première transformation commence alors à s'opérer dans la texture de cette feuille. C'est celle du flétrissage, opération très importante, que le directeur de l'usine surveille de près, car, de sa réussite dépendra en grande partie de la qualité du thé produit.

A certaines époques de l'année, lorsque l'éthérogrométrie de l'air le permet, le flétrissage s'effectue naturellement sous l'effet d'un simple courant d'air amené par l'ouverture judicieuse des immenses fenêtres, orientables en toutes directions, percées dans le mur de l'usine.

Mais le plus souvent on est obligé d'établir un flétrissage artificiel en mettant en marche les ventilateurs, qui aspirent l'air chaud dont j'ai parlé plus haut, le font passer sur les étagères couvertes de feuilles et l'évacuent ensuite à l'extérieur.

La durée du flétrissage est une douzaine d'heures en moyenne, au bout desquelles commence la manufacture proprement dite.

La feuille arrive, par des conduites en toile, des étages supérieurs au rez-de-chaussée. Elle est immédiatement placée dans les rouleaux, essentiellement constitués par des plateaux de bois de teck concaves et animés d'un mouvement rotatif en sens inverse l'un de l'autre. Leur but est de malaxer la feuille et en même temps de l'enrouler sur elle-même.

La Russie était avant la guerre, un client très important pour les producteurs de thé, puisque l'importation dépassait, en 1913, 80 millions de kilos.

La culture du thé existait déjà, du temps des tsars, dans la région sub-tropicale de Batoum, sur la Mer Noire. Mais ce n'était que l'expérience d'une entreprise privée sur une très petite surface. Elle ne s'était pas développée et, si les renseignements donnés par Vu sont exacts, il est aisé de comprendre pourquoi.

Les Soviets, pour se rendre indépendant de l'importation du thé étranger, auraient actuellement 12,000 hectares en exploitation, avec 10 usines desservant chacune 17,000 hectares. La production serait déjà de 48 millions de kilos.

Ce chiffre correspond à une récolte de 4,000 kilos par hectare. Or, dans les régions les plus fertiles du globe, comme Java et Sumatra, les plantations les plus favorisées atteignent à peine 1,500 kilos l'hectare; dans l'Inde et à Ceylan, 1,000 kilos sont un rendement rarement atteint.

Comment expliquer qu'une région comme celle de la Mer Noire, située beaucoup plus au Nord, puisse fournir pareille récolte?

La suite de l'article nous l'apprendra: "En raison de la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, les Russes font actuellement des essais pour effectuer la récolte des feuilles à la machine. Les résultats ne sont pas encore satisfaisants, en raison du trop grand nombre de tiges qui sont mêlées aux feuilles, et l'on cherche, dans les laboratoires ad hoc, les moyens de parer à cet inconvénient. En attendant, le succès, le thé est livré à la consommation avec les tiges."

Comme je l'ai expliqué plus haut, la feuille utilisée pour la fabrication du thé comprend le bourgeon terminal et les deux premières feuilles de croissance qui poussent. Quoique ce bourgeon et ces deux premières feuilles aient une teneur en caféine plus élevée que celle du reste de la feuille, on n'y a pas recours pour la production du thé.

On a vu que la culture du thé sur une grande échelle, un certain nombre de conditions sont nécessaires, que seules peuvent réunir certaines régions privilégiées. Sol, climat, chutes de pluie nécessaires à l'habitat du théier, qui réclame le soleil brillant, mais en même temps des averses fréquentes et abondantes; le temps qui donnera l'arôme à la feuille avec des nuits plus fraîches. Il faut, enfin, une main-d'œuvre nombreuse et bon marché.

Or, il semble que certaines hautes plateaux d'Indochine réunissent les conditions voulues. Plusieurs entreprises commencées en Annam sur le plateau volcanique du Kon-Tum, à une altitude de 6 à 700

carré). Une première transformation commence alors à s'opérer dans la texture de cette feuille. C'est celle du flétrissage, opération très importante, que le directeur de l'usine surveille de près, car, de sa réussite dépendra en grande partie de la qualité du thé produit.

La Mort veut la bourse et la vie.

Les princes qu'on sort se re-trent plus.

Une bonne caricature fait plus qu'un mauvais discours.

IMPERIAL "IL EST CHARMANT" et autres films

Théâtre ST-DENIS Cette semaine "ATOUT COEUR" en programme double avec "TOUT S'ARRANGE"

PRINCESS L'AFFICHE "THE GREEKS HAD A WORD FOR THEM"

CINEMA DE PARIS 624 St. Cath. O. - Vis-à-Vis Eaton 21ème semaine de grand succès "LA BANDE A BOUBOUL"

PALACE A L'AFFICHE JOHN et LIONEL BARRYMORE dans "ARSENÉ LUPIN"

LOEWS CHARLES FARRELL et MARIAN NIXON dans "AFTER TOMORROW"

CAPITOL CONSTANCE BENNETT dans "LADY WITH A PAST"

Edouard G. Robinson dans "The Hatcher Man"

LETTRE DE PARIS

Le rôle d'Aristide Briand en France

Briand avait le don de saisir ce que pense une foule et de l'exprimer. Pou d'homme public a eu autant qui lui percevoit le désir d'une assemblée, d'un peuple. C'est ce qui fit à la fois sa force et sa faiblesse.

C'est ce qui fit sa force. Merueilleux orateur, il savait exprimer ce que ses auditeurs ne sentaient que plus ou moins confusément, donner un corps à leurs aspirations, et l'assemblée séduite l'accablait. De même dans les conversations privées il donnait à son interlocuteur l'impression qu'il avait parfaitement saisi le point de vue de ce dernier, qui, se sentant en confiance, se laissait poser les objections.

Mais ce fut aussi sa faiblesse. A toujours exprimé les opinions de la majorité, on peut se demander s'il en avait qui lui fussent propres. Un bon ministre ne doit-il pas peser le désir de la foule, le corriger si c'est utile, lutter contre lui si c'est nécessaire? Un véritable homme d'état doit savoir être impopulaire. Une seule fois dans toute sa carrière Briand eut un vote de non-confiance, encore était-ce pour avoir porté devant le Sénat la volonté de l'assemblée issue du suffrage universel.

Trouver un état de choses tolérable pour l'Allemagne, satisfaisant pour la France, tel est le grand problème européen de l'après-guerre. Briand en cherche la solution dans une politique d'accords librement consentis de part et d'autre; elle répond à la volonté pacifique de la grande majorité du peuple français et c'est parce que porté par un courant d'opinion qu'il peut la commencer et la poursuivre pendant sept années. Mais il suit ce courant, il ne le guide pas; il entend cette politique de conciliation sans une étude attentive des conditions du problème.

Il y avait le caractère allemand, qui ne respecte que la force et qui considère toute diminution dans l'emploi de cette dernière comme un signe de faiblesse chez l'adversaire. Il rappelle le caractère des peuples à demi-sauvages comme les Berbères du Maroc.

Il y avait la peur anglaise de l'hégémonie d'un pays sur le continent européen (diviser pour régner) et

qui croit servir cette politique en minant les efforts français vers la stabilité.

Il y avait la politique de prestige et d'expansion suivie par l'Italie, qui cherchoit dans une révision du Traité l'occasion de quelque bénéfice.

Sans avoir fait de préparation suffisante à Berlin, à Londres, à Rome, Briand commence ses négociations; il se laisse aller à accorder à Stresemann des avantages immédiats contre des promesses. Il évacue la zone rhénane, accepte le plan Dawes, le plan Young. Aujourd'hui les réclamations allemandes sont plus après qu'avant la Rhur l'Allemagne entretient l'agitation des Allemands restés en Alsace, tente l'Union douanière avec l'Autriche, profite de ses difficultés financières pour déchirer le plan Young et réclame à la Conférence du Désarmement le droit d'augmenter sa puissance armée au niveau des autres nations; et peut-être n'est-ce pas tout.

De même, sur le plan international, Briand prêche la Paix; mais que peuvent des discours quand les intérêts des nations sont en jeu? L'impopularité actuelle de la Société des Nations se manifeste par le canon japonais à Shanghai; il faut voir dans les propositions françaises à la Conférence du Désarmement un premier essai d'y porter remède.

Deux ministres français des Affaires étrangères ont gardé le pouvoir pendant assez de temps pour concevoir un dessein et le faire aboutir; Briand et Delcassé. Briand prend le pouvoir après la bataille de la Rhur. Soutenu par l'opinion publique, il pratique une politique de conciliation, mais il ne la fait pas précéder d'une préparation diplomatique et elle n'apaise pas le différend franco-allemand, qui aujourd'hui empoisonne l'atmosphère. Delcassé prend le pouvoir après le conflit de Fachoda; la foule française y a vu une humiliation, elle veut une revanche, accepterait un conflit. Malgré l'opinion publique, Delcassé prépare et fait aboutir l'Entente Cordiale, qui nous vaut le Maroc et, dix ans plus tard, en des heures tragiques, l'alliance anglaise. Une comparaison entre les deux hommes fait saisir les insuffisances de celui qui vient de mourir.

Paul GELIARD

Un nouveau contact avec les ravisseurs aurait été établi

C'est ce qu'a assuré M. John Hughes Curtis à son retour d'un mystérieux voyage

Une question d'heures

Hopewell, N. J., 6. — Un nouveau contact aurait été établi avec les ravisseurs du bébé Lindbergh. De retour à Norfolk après un mystérieux voyage aérien de quatre jours, M. John Hughes Curtis, l'un des trois intermédiaires nord-américains, a annoncé qu'il avait repris contact avec les ravisseurs et qu'il avait reçu l'assurance que l'enfant se portait bien.

Il a également dit avoir vu le colonel Lindbergh au cours de son voyage, mais il n'a pu préciser où il avait rencontré le colonel, combien de temps il avait été avec lui et s'ils avaient été quelque part ensemble.

On a également reçu un rapport de Falmouth, Mass., disant qu'un bateau contenant un homme, une femme et un enfant avait été aperçu. Des recherches ont immédiatement été effectuées.

Un rumeur grandissante veut que l'enfant ait déjà été rendu à ses parents. Mais le colonel Schwarzkopf a énergiquement nié le retour du bébé.

Il est cependant évident qu'une grande vague d'optimisme couvre tous ceux qui se sont occupés de l'affaire depuis ces dernières semaines.

David Lloyd George prend sa retraite

Il conserverait cependant son siège de député, disent ses intimes

Londres, 6. — P. C. — Des intimes de David Lloyd George, chef libéral, ont décidé de se désintéresser complètement à l'avenir des travaux de la Chambre des Communes, tout en conservant son siège de député. Il ne sortirait de sa retraite qu'en cas ou un événement imprévu l'y inciterait. Il a déjà réduit de beaucoup son personnel. Lloyd George s'occuperait à l'avenir de travaux de littérature et d'agriculture.

M. André Tardieu a ouvert sa campagne électorale à Paris

Devant deux mille politiciens, il a parlé de la politique intérieure et extérieure de la France

Paris, 6 (P.A.). — Le premier ministre André Tardieu a ouvert la campagne électorale française aujourd'hui par un discours dans lequel il défendait la politique intérieure et extérieure du gouvernement.

Une fois de plus il a soutenu la thèse française qui veut que le paiement des dettes de guerre soit lié au paiement des réparations. M. Tardieu a plus spécialement parlé de l'attitude française vis-à-vis de l'Allemagne. Attitude qui sera ferme et conciliante à la fois, a-t-il dit.

Le premier ministre a demandé à l'électorat français de soutenir le gouvernement lorsqu'il ira aux urnes le premier mai pour élire les députés. On sait que le 8 mai, les électeurs français voteront une seconde fois, dans les circonscriptions où, dès le premier tour, aucun candidat n'aura acquis la majorité absolue.

Le premier discours de M. Tardieu a été prononcé devant 2,000 politiciens.

INCENDIE

Un violent incendie s'est déclaré hier soir, à 9 heures 45, dans la demeure de Mlle E. Bertrand, 1225 rue Bishop. Le feu a pris naissance dans le toit de la maison et s'est propagé avec une étonnante rapidité. L'alarme ayant été donnée, les pompiers de trois casernes sont accourus sur les lieux, sous les ordres du chef de district Bernier, et ont combattu les flammes durant près d'une heure. Les dégâts ont été considérables. L'origine de l'incendie demeure inconnue.

Le serment d'allégeance à la couronne anglaise

Si l'Etat Libre Irlandais abolissait le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre cela équivaldrait à une cession, selon le point de vue soutenu devant les étudiants en droit de l'université McGill par l'hon. P. B. Mignault, ancien juge de la Cour Suprême du Canada.

Les ouvriers des pulperies s'objectent à toute réduction

Une résolution s'opposant à toute diminution de salaires dans les usines de fabrication du papier a été adoptée hier, à la suite d'une réunion de la "Paper Mill Union" tenue à l'hôtel Mont-Royal. On fit remarquer qu'à moins de leur donner un salaire de 5 à 10 pour cent et qu'une nouvelle réduction serait préjudiciable à leur bien-être.

Cession volontaire

Solloway, Mills & Company Limited, courtiers en obligations, ont fait cession volontaire de biens, devant l'hon. juge Boyer, de la Cour Supérieure, et J. A. Turcotte fut nommé liquidateur. Il n'y eut pas contestation.

Loi validée

Melbourne, 6. — La haute Cour d'Australie a décidé par un jugement de quatre voix contre deux que la nouvelle loi du respect des accords financiers est valide.

L'épilogue d'un Jubilé

Beau geste de S. E. Mgr Pietro di Maria

Les journaux nous ont appris, dans le temps, avec quelle solennité et quelle cordialité les fêtes du jubilé épiscopal de S. E. Mgr P. di Maria, nonce apostolique en Suisse et ancien délégué apostolique au Canada ont été célébrées dans sa ville de Berne. Les autorités civiles, les ministres du gouvernement s'unissant au clergé et à tous les catholiques, ont voulu, dans une entente magnifique, donner au représentant du Saint-Siège, sans doute, mais aussi à la personne si sympathique du Nonce un témoignage non équivoque de leur estime et de leur affection.

Mais ce que nous ne savions peut-être pas, c'est qu'il y eut tout un aspect canadien à ces fêtes de notre ancien et très affectueux délégué apostolique.

Son Excellence a reçu du Canada un certain nombre de cadeaux d'offrandes. Et voici ce que, dans la délicatesse extrêmement touchante de ses sentiments à notre égard, Elle a voulu en faire. La lettre suivante va nous le dire.

Berne, le 22 février 1932. A M. J.-G. BASTIEN, p. s., Révérend Supérieur du Collège Canadien, Rome.

Cher Supérieur, Vous aurez peut-être appris que, à l'occasion de mon Jubilé Episcopal, célébré le 30 décembre écoulé, je reçus des Révérends Evêques, du Clergé, de nombreuses Communautés Religieuses du Canada et même de laïques beaucoup de bouquets spirituels et autres dons qui m'ont vivement ému, car, je ne m'attendais pas à tant de preuves d'affection et d'attachement de la part de ces bons Canadiens, d'autant plus qu'il y a 6 ans que j'ai quitté ce cher pays.

Ces différents dons et bouquets spirituels furent exposés dans un petit salon de la Nonciature Apostolique et, tous les visiteurs de cette surprenante exposition ont admiré la grande piété de ce peuple, qui, au prix de grands sacrifices a apporté, sur ce sol Canadien, la parole de Dieu, la fit féconder par sa foi toujours vive et agissante, et rendit inébranlable sa profonde union avec l'Eglise catholique romaine.

A tous ces beaux et multiples dons, ceux en argent étaient aussi bien nombreux et, maintenant, après avoir remercié de mon mieux les généreux donateurs, j'ai un désir dont la réalisation serait en faveur de l'Eglise Canadienne et, en même temps, un petit témoignage impérissable de ma reconnaissance envers Elle.

Voilà pourquoi, je désire transmettre la somme de ces dons au Collège Canadien afin qu'au moyen de la rente annuelle, ou maintenant perpétuelle d'un élève provenant d'un diocèse du Canada. En son temps, j'indiquerai quel doit être cet élève.

Je vous prie donc de communiquer le contenu de la présente à votre Supérieur Provincial de Montréal afin qu'il accepte, pour son Collège, ma dite fondation d'une bourse et je me ferai un devoir de vous faire parvenir le montant.

Dans l'attente de votre aimable réponse, je vous présente, cher Monsieur le Supérieur, ainsi qu'à M. V.-J. Robin, p.s., économiste, et à tous les membres du Collège, mes salutations affectueuses et mes sincères souhaits.

Vous tout dévoué en N.-S. P. DI MARIA, Arch. Nonce Ap.

Dans une lettre récemment adressée à un ami de Montréal, Son Excellence laisse entendre qu'il se serait agréable de faire connaître aux catholiques de notre pays ce qui suit: 1. Que S. E. Mgr P. di Maria, Nonce Apostolique en Suisse, Ancien Délégué Apostolique au Canada, à l'occasion de son Jubilé Episcopal, fête le 30 décembre dernier, a été vivement touché des différents dons et bouquets spirituels qu'il a reçus du Canada et qui lui ont permis de faire à la Nonciature Apostolique de Berne, une petite exposition qui fut louée et admirée de tous les visiteurs.

2. Que le Nonce Apostolique a fait de son mieux pour remercier directement les donateurs et bienfaiters, cependant, il désire encore une fois, d'une manière solennelle et publique, exprimer à tous sa vive reconnaissance.

3. Que la même Nonce n'oubliera jamais cette manifestation religieuse et cordiale dont il fut l'objet à l'occasion d'une date unique et très importante de sa vie Episcopale, qu'il gardera toujours un doux souvenir de ses bons Amis et du cher Canada et qu'il prie Notre-Seigneur de les bénir et de les combler tous de ses grâces de choix.

La Semaine Religieuse de Montréal est particulièrement honorée d'avoir été choisie comme intermédiaire pour faire connaître ce beau geste de Mgr P. di Maria et pour communiquer au public ses remerciements. Elle profite de l'occasion pour renouveler à l'auguste prélat l'expression de sa profonde gratitude et de sa respectueuse vénération. (La Semaine Religieuse)

CYCLISTE BLESSE

À la suite d'un tamponnement entre deux autos survenu hier soir, vers 8 heures 35, angle des rues Fulford et Saint-Jacques, Frédéric Bolland, âgé de 15 ans, domicilié à 731, rue des Seigneurs, qui roulait à bicyclette, a été frappé par l'une des voitures et a été admis à l'hôpital Western gravement contusionné à la tête. Le lieutenant Dryden et deux constables ont fait enquête.

Sourire de midinettes

Les midinettes d'Alger viennent de fonder un "club amical et mutuel" dans le but de "créer un lien moral et positif d'entraide". Ce club s'appelle "Le Sourire d'Alger", et il a son siège dans un... bar.

Tous ces bureaux indépendants fermés à partir du 1er mai

En vertu de la loi votée au cours de la dernière session de la législature

Infractions punies

Quebec, 6. (P. C.) — Les bureaux de placement indépendants seront fermés à partir du 1er mai selon ce que déclarait aujourd'hui M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail. Cette action se trouve être en conformité avec la loi adoptée au cours de la dernière session de la Législature.

A partir de cette date, tous les bureaux de placements indépendants dans lesquels une commission ou une somme quelconque est imposée à quiconque peut se procurer une situation par ces organismes, cesseront leurs activités et des inspecteurs du ministère provincial du travail veilleront à ce que cette disposition de la loi soit strictement respectée. La peine prévue contre ceux qui y contreviendront sera une amende de \$100 ou à défaut de son paiement, 60 jours de prison.

Prolongation du terme échevinal

Il est question de demander au parlement un terme de quatre ans

A l'hôtel de ville, on reparle d'une extension du terme échevinal de deux à quatre ans. Il en avait été question au début de la dernière session de la Législature, à Québec, mais on avait décidé de s'en tenir au terme de deux ans pour le moment.

L'opinion générale est qu'à peine élu, un échevin commence à prendre connaissance du rouage municipal, mais qu'il n'en connaît pas encore tous les détails locaux des nouvelles élections arrivent. Comme d'ici deux ans la Législature tiendra deux sessions, le conseil municipal aura l'opportunité de demander une modification de la charte de façon à ce que le terme du maire et des échevins soit prolongé s'il y a lieu.

Une nouvelle histoire de la littérature Brésilienne

La littérature brésilienne, une des plus riches et des plus importantes parmi les littératures de l'Amérique du Sud, est peu connue en France. Si quelques romans brésiliens ont été publiés dans une version française (ainsi Bugrinha, de M. Afrânio Peixoto, de l'Académie brésilienne de Lettres, Adolescence Tropicale, de M. Encas Ferraz), nous ne possédons pas d'ouvrage d'ensemble sur la production littéraire, passée et récente, de la grande république sud-américaine. Un travail comme celui qu'a publié M. Max Daireaux sous le titre de Panorama de la littérature hispano-américaine nous manque encore en ce qui concerne le Brésil. Espérons que cette lacune sera bientôt comblée.

Pourtant, les histoires de la littérature brésilienne sont assez nombreuses pour fournir au critique ou à l'historien une documentation suffisante et sûre. Citons, parmi celles qui font autorité, l'histoire de Silvio Romero, l'Initiateur, en deux volumes depuis longtemps épuisés et dont la dernière partie n'a jamais, malheureusement, été publiée ailleurs qu'en revue (A Revista americana); celle de Verissimo, qui à la fois peut-être, de contredire trop souvent, et semble-t-il, avec un certain sentiment d'hostilité, les assertions de son prédécesseur; et, enfin, la Pequena historia da literatura brasileira, couronnée par l'Académie brésilienne, qui atteint sa huitième édition, et dont l'auteur est M. Ronald de Carvalho, depuis peu premier secrétaire à l'Ambassade du Brésil à Paris. Cette Histoire, petite par le nom, mais très grande en vérité, ainsi que l'a dit M. Medeiros e Albuquerque, se présente, tant par l'utilisation et la mise en ordre des documents que par la précision et le modèle du genre.

L'histoire de la littérature brésilienne, de M. Arthur Motta, de l'Académie pauliste, est d'un autre ordre, et elle ne pourra être véritablement jugée dans son ensemble qu'après sa publication complète, qui ne comprendra pas moins de huit volumes. Mais les deux premiers tomes in-4°, parus dernièrement, et qui n'ont pas loin, l'un et l'autre, de 500 pages, nous permettent, d'ores et déjà, d'en apprécier l'inestimable importance. Nul essai, comparable à celui-ci, n'avait été encore tenté au Brésil.

M. Arthur Motta, s'inspirant, avec juste raison, de la division, logique et claire, de M. Ronald de Carvalho, partage respectivement la littérature brésilienne, de ses origines à nos jours en quatre parties: une époque de transformation, une première époque d'expansion autonome avec le romantisme, une seconde période d'expansion autonome avec le réalisme.

Les deux volumes, déjà publiés, traitent de la première période et d'une partie de la seconde. De 1500, date de sa découverte par le portugais Alvares Cabral aux premières tentatives d'indépendance politiques vers 1750, le Brésil vit sous la prédominance exclusive de l'esprit du Portugal et tout, naturellement, y retourne. Les premiers "auteurs" brésiliens sont des chroniqueurs portugais qui racontent leurs voyages, presque toujours avec enthousiasme, dans la terre de Santa Cruz. La plupart sont des missionnaires, tel le fameux Père Anchieta...

Georges RAEDERS. — (Amérique latine)

Rixe fatale

Mexico, 6. — Guty Gardenas, un compositeur et chanteur mexicain bien connu, a été tué ce matin au cours d'une altercation dans une buvette.

Divers montants votés à Lachine

La ville de Lachine empruntera \$90,000 en anticipation de revenus et d'octrois

Lachine, 6. — D.N.C. — Le conseil municipal vota ce soir un montant de \$84,484 à la Commission métropolitaine, en paiement des intérêts sur des emprunts; un montant de \$1-178,26 à la Lachine Benevolent Society pour secours aux miséreux.

Le conseil a aussi décidé d'emprunter \$50,000 pour fins d'administration en attendant la rentrée des taxes municipales, et \$40,000 en anticipation des octrois d'Ottawa et de Québec pour travaux de chômage. M. Alfred Hamel, chimiste, a été engagé au salaire de \$150 par mois pour trois ans; il sera chargé de la nouvelle usine de filtration de Lachine. On a décidé que l'avance de l'heure s'accomplirait le premier mai prochain. Une résolution de félicitations a été adoptée et sera envoyée à M. J.-A. Robillard, recorder de Lachine, qui a été nommé juge de la Cour des jeunes délinquants à Montréal.

Réduction de salaires qui n'est que pour un an

Les directeurs de l'Association des chemins de fer du Canada et des représentants de la fraternité des employés de l'entretien des voies ferrées se rencontreront aujourd'hui pour débattre la question de la réduction des salaires de dix pour cent qui entre en vigueur le 1er mai prochain. Cela veut dire probablement que cette réduction ne sera que temporaire, car la diminution des gages n'est que pour un an. Il y a 40,000 employés affectés par cette réduction.

CARTES PROFESSIONNELLES

Bertrand, Guérin Goudault & Garneau

Geoffrion et Prud'homme

Maladies Secrètes URINAIRES VENERIENNES

DR G. Accella

Les Ingénieurs Associés

Rayons X

Dr J. E. PANNETON

Théodule Rhéaume, c.r.

ANTOINE SENECAV AVOCAT

Bonne nouvelle à nos cultivateurs

Leurs chances seront meilleures de vendre leur grain dit la Banque Royale

Toronto, 6. — P. C. — Il est dit dans le bulletin mensuel de la Banque Royale du Canada qu'on s'attend à une plus forte demande de grain canadien. La Banque note la réduction des restrictions d'importations en France, en Allemagne et en Italie, et les nouvelles qui viennent de Russie où la famine sévissait, ce qui empêcherait peut-être temporairement la Russie de faire bonne figure sur le marché des exportations. Les cultivateurs de l'ouest du Canada, dit la Banque, vont commencer la prochaine saison du blé sous de meilleurs auspices qu'il y a eu depuis quelque temps.

La pendaison de Cassidy aura lieu demain à Hull

Austin Cassidy, le meurtrier de W. "Bert" Marshall, a quitté hier la prison de Montréal et a été conduit à Hull où il sera pendu demain. C'est non sans peine que ses gardes ont réussi à le conserver jusqu'au grand jour. Car il a tenté par deux fois de s'échapper de la vie, la première fois en se lardant avec un canif, la seconde en absorbant une dose trop forte d'un remède pour les nerfs. Il avait annoncé quelques jours après sa condamnation, le 20 janvier dernier, qu'il ne monterait jamais sur l'échafaud.

CARTES PROFESSIONNELLES

Bertrand, Guérin Goudault & Garneau

Geoffrion et Prud'homme

Desmarais & Desrèbres

JULES DESMARAIS, C.R. RODOLPHE DESRÈBRES, C.R.

CHARLAND & CHARLAND

J. EMERY PHANEUF, C. R.

Specialiste

Des maladies de l'homme et de la femme

ANTOINE SENECAV AVOCAT

152 EST. RUE NOTRE-DAME

les idées...

Les idées mènent le monde. Il importe, pour comprendre les événements quotidiens, de se tenir au courant des idées du jour. Qu'ils parlent ou non les points de vue de nos collaborateurs, les lecteurs de notre journal ont la certitude de trouver quotidiennement dans ses colonnes des discussions vivantes, un aperçu original, un exposé clair et précis des problèmes actuels.

... et les faits

Mais ce n'est pas tout. Le compte-rendu des faits du jour a son importance. La nouvelle, pour l'homme d'affaires pressé, doit être présentée sous sa forme la plus brève, la plus complète aussi. Sans longueurs. Sans redites. C'est là notre but. Nous nous efforçons de renseigner nos lecteurs sur toutes les nouvelles qui valent d'être rapportées.

Lisez chaque matin

Le Canada

Sir R. Squires est revenu à St-Jean, hier

Le premier ministre sort de sa retraite et revient à son bureau

Calme relatif

Saint-Jean de Terre-Neuve, 6. — P. C. — Après une mystérieuse absence de 24 heures, le premier ministre Sir Richard Squires est revenu ce soir en automobile et s'est fait conduire à son bureau.

Il ne semblait guère se ressentir des violentes émotions qui lui ont été prodiguées hier soir, mais il portait une marque de coup à la joue droite. Une pluie diluvienne a fortement contribué à conserver la foule dans le calme ce soir.

Saint-Jean de Terre-Neuve, 6. — L'honorable Pierre Caslin a réussi à éviter d'autres désordres aujourd'hui en haranguant la foule qui s'apprêtait à piller le magasin de liqueurs central. Après le discours de l'ancien ministre des finances et des douanes les manifestants sont rentrés paisiblement chez eux.

L'honorable Cashin dit à la foule que l'honorable Sir William Goaker, s'était mis en communications avec Sir Richard Squires, et que le premier ministre avait promis de démissionner ou de demander la dissolution du parlement avant quarante-huit heures.

2 courtiers sont accusés de fraude

J. J. Galloway et E. J. Cleary comparaisaient devant le magistrat Turnbull

Regina, 6. — J. J. Galloway et E. J. Cleary, anciens associés de la maison de courtage Galloway et Cleary, ont subi aujourd'hui leur examen volontaire devant le magistrat R. R. Turnbull sur l'accusation de fausses représentations et de conspiration pour fraude.

E. J. Cleary a comparu seul sous trois accusations de fraude et de détournement et en compagnie de J. J. Galloway sous cinq autres accusations de conspiration pour fraude. Ils sont libérés jusqu'à vendredi, moyennant \$10,000.

FRAPPE PAR UN TRAM

Ala hauteur du No 5790, rue Saint-Denis, Loyd Lemieux, âgé de 7 ans, demeurant à 6391, rue Saint-André, traversait la chaussée, hier après-midi, quand il a été frappé par un tramway. Il a été admis à l'hôpital Saint-Justine souffrant de contusions à la tête. Le constable Labrecque s'est occupé des constatations d'usage.

Condoléances

M. Paul Portelance, secrétaire du Club Intellier de Saint-Just nous flat part que ce club vient d'adopter une résolution de sympathie à l'adresse de la famille de son ancien président, M. Aimé de Montigny.

L'hon. Ferguson et l'affaire de la Beauharnois

Le Haut Commissaire canadien à Londres a témoigné aujourd'hui devant le comité du Sénat

Energiques démentis

Ottawa, 6. (P.C.). — L'honorable G. Howard Ferguson a comparu aujourd'hui devant le comité spécial du Sénat sur la Beauharnois, avec le seul but de défendre sa propre intégrité, a-t-il dit.

M. Ferguson, haut commissaire du gouvernement canadien à Londres a énergiquement nié qu'il avait exigé deux cent mille dollars pour accorder un contrat à la Beauharnois alors qu'il était premier ministre de la province d'Ontario. Cette accusation avait été portée contre lui par M. Sweesey, avec lequel il n'a conversé que deux fois, et aucune de ces conversations ne peut avoir incité M. Sweesey à croire à une pareille exigence du premier ministre d'alors.

M. Ferguson a également déclaré qu'il ignorait totalement que \$125,000 d'obligations de la Beauharnois eussent été remises à M. John Aird Jr., pour les fonds électoraux conservateurs.

Pour l'application du salaire minimum

La Commission du salaire minimum des femmes étudiera mardi l'application d'un amendement à la loi

Pour faire suite à un amendement apporté à la loi du salaire minimum des femmes au cours de la dernière session du parlement provincial, amendement par lequel il a été stipulé que les employées d'établissements commerciaux seraient dorénavant comprises dans la portée de la loi, la Commission du salaire minimum tiendra mardi prochain une assemblée au cours de laquelle il sera discuté de l'application de l'amendement. La commission se compose de MM. Gustave France, président, et O. Brunet, C. Griffin et E. Richard.

Le travail qui s'impose est très délicat. Il s'agit de déterminer quel doit être le salaire minimum des femmes dans les diverses villes de la province. Le salaire minimum devra correspondre aux besoins de la ville et de ses possibilités, du degré de chômage qui y règne, etc. En Ontario, le salaire minimum des femmes est le même partout.

Les chômeurs de Villery

L'association des chômeurs de Villery, par son président, son vice-président et son secrétaire, MM. J. A. Dumais, Nelson Lalonde et Arthur Boudreau, désire féliciter et remercier tous ceux qui ont contribué à la belle victoire de leur candidat M. J.-A. Léon Papineau, qui fut élu échevin de Villery, par une forte majorité contre M. Bruno Charbonneau, le 4 avril dernier.

La coupe Allan reposera à Toronto cette année

LES NATIONALS DEFONT FORT WILLIAM 1-0

McMullen compte le seul point du match à la période supplémentaire JEU PLUS SERRE Les défenses se resserrent tandis que les gardiens sont plus solides que lundi

La coupe Allan emblème du championnat senior du hockey canadien a été apportée à Toronto hier soir...

C'est le point compté sans aide par Jimmy McMullen après 4 minutes et 35 secondes de temps supplémentaire...

FORT AMELIORE

Encouragés par leur succès initial de 7-4 les Nationals se sont montrés forts supérieurs hier soir. Ils ont prouvé une défense serrée qui a déjoué les Forts à chaque occasion...

SOMMAIRE Table with columns for player names and statistics.

Les deux gardiens de buts ont mieux joué que lors de la première partie ce qui a rendu le match plus intéressant.

LE BASEBALL

JOUTES D'EXHIBITION Table listing baseball games and scores across various cities.

LE HOCKEY

MIER SOIR FINALE COUPE ALLAN Nationals 1, Fort William 0.

CE SOIR FINALE N. H. L. (A Boston)

FINALE CANAMERICAINE Boston à Providence.

Holly éliminera six joueurs la semaine prochaine

Un premier aperçu de ce que sera l'alignement régulier des Royals de cet été

Hot Spring, Ark., 6. — Au moment où les Royals vont quitter définitivement Hot Springs, il est certain que les vingt-huit joueurs actuellement sous contrat ne verront pas tous la joute d'ouverture à Reading. Le gérant Holly est plutôt réticent...

Tous sont des bons frappeurs et c'est ce que le gérant Holly veut avoir pour la prochaine saison. La bataille se fera au troisième but entre Buck et Walters, mais l'un ou l'autre donneront au coin dangereux du losange...

Leafs et Rangers ce soir à Boston

La seconde partie de la série pour la coupe Stanley favorisera les torontonniens

Rangers et Toronto recommencent ce soir la bataille qui conduira l'un ou l'autre au championnat mondial du hockey et à la possession de la coupe Stanley.

Phar Lap sera ramené chez lui

Menla Park, 6.—Phar Lap monarque du turf australien durant son existence de six ans ramené aux Antipodes pour perpétuer la mémoire de l'un des plus grands pur-sang qui aient jamais été vus sous la Croix du Sud.

LES ROYALS ONT UNE BONNE PRATIQUE AVANT DE Plier BAGAGES POUR LITTLE ROCK

Les Réguliers jouent une partie de trois manches contre les substituts.—Montréal jouera à Little Rock vendredi et à Memphis samedi

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE PROCHAINE

Hot Springs, Ark., 6. — On commence lentement à plier bagages au camp des Royals. C'est maintenant à l'entraîneur O'Brien et au secrétaire Tony Savard de ramasser gilets, costumes, bâtons, mitaines, sans parler des comptes de buanderie...

Le départ de Hot Springs se fera par autobus, vendredi matin. Le groupe se rendra à Little Rock, à 50 milles d'ici, où il y aura une joute d'exhibition avec les "Travelers".

Encore une seule journée à Hot Springs. L'entraînement a été favorisé par une température exceptionnelle. Le club Montréal n'a pas manqué une heure de pratique en plein air, sauf le jour de Pâques et le 31 mars à Memphis.

Réguliers et substituts ont croisé la lame encore une fois ce après-midi, comme préparation à la joute de Little Rock et pour permettre à Holly de faire certains choix définitifs sur le champ intérieur.

La petite fête dura trois innings, au cours desquels les Conlan, Guley, Grabowski, Shiver et Henry envoyèrent les balles d'Orville Jorgens fendre les trois clôtures du champ extérieur.

Frank Greenleaf choisi président de la C.A.H.A. par la convention

Vancouver sera le théâtre de la finale pour la coupe Allan l'an prochain

Au cours de l'assemblée finale de sa réunion de 1932, hier après-midi au Queen's, la C.A.H.A. a accordé à Vancouver les finales pour la coupe Allan qui seront disputées l'hiver prochain.

Phar Lap sera ramené chez lui

Menla Park, 6.—Phar Lap monarque du turf australien durant son existence de six ans ramené aux Antipodes pour perpétuer la mémoire de l'un des plus grands pur-sang qui aient jamais été vus sous la Croix du Sud.

BOBBY LEITHAM DEFAIT PARRA AU SEME ROUND

Un knockout superbe donne la victoire au gars de Verdun à la première séance de l'après-midi

PROGRAMME ENLEVANT

Malgré une assistance assez maigre les débuts du promoteur Russ Leighton hier soir à l'Aréna Mont-Royal ont été reçus avec enthousiasme...

Après neuf rounds à toute vitesse Bobby Leitham, l'orgueil de Verdun, un boxeur beaucoup amélioré depuis un an, a remporté un knockout sur le chélin Routier Parra après l'avoir cogné dans tous les coins du ring.

Le knockout de Leitham, l'un des mieux administrés jamais vus par les amateurs locaux est arrivé deux minutes après le début du neuvième round.

MARTIN DEFAIT PALACIO

Frankie Martin, un compagnon d'œuvre de Leitham a causé une surprise en demi finale en malmenant fort le petit philippin pour se décrocher une décision bien méritée après huit rounds de supériorité marquée.

Willie Carey et René Taillefer ont été les meilleurs préliminaires de la séance et les choses ont marché à grande allure durant les six rounds qu'ils se sont pourchassés dans le ring.

Une autre rencontre qui n'a pas languie a été celle dans laquelle Frankie Fiori, le petit italien local, s'est mesuré au Chinois de Toronto, Joe Eng.

Les torontonniens a fait bonne figure devant le pugiliste local mais il a quand même perdu la décision, après six rounds.

Le lever du rideau a vu le solide boxeur montrealais Eddie Beauvage se gagner un knockout d'une reprise sur son adversaire Tony Dragon. Il l'a abattu d'un direct de la droite.

Devant sa tenue, la commission athlétique, par la voix de son président, le Dr Gaston Demers a sagelement décidé de confier sa bourse.

Le lever du rideau a vu le solide boxeur montrealais Eddie Beauvage se gagner un knockout d'une reprise sur son adversaire Tony Dragon.

C'est de 3 heures du soir à minuit que se passent tous les grands événements sociaux, politiques et sportifs. Sur ces événements le journal du matin est le premier à vous renseigner.

La chronique du National

CHAMPIONS AU NATIONAL

Ces jours derniers avait lieu à la Palestre du National les tournois pour les différents championnats de badminton: simples, dames et hommes, doubles dames, doubles messieurs et doubles mixtes.

PREMIERE RONDE

Mlle Pauline Gadohis victorieuse de Mlle Laurette Bolte, 11-6, 11-1. Mlle Suzanne Lacasse victorieuse de Mlle Joanne Ferras, 11-3, 11-6.

DEUXIEME RONDE

Mlle Pauline Gadohis victorieuse de Mlle Suzanne Lacasse 11-1, 11-5. Mlle Isabelle Gagnon victorieuse de Mlle Germaine Leblanc victorieuse de Mlle Yvette Brassard, 11-8, 11-7.

TROISIEME RONDE

Bernard Faubert victorieux de René Senez 15-8, 15-3. Pierre Thibodeau victorieux de Gabriel Lefebvre 15-1, 15-7.

DEUXIEME RONDE

Bernard Faubert victorieux de René Senez 15-8, 15-3. Pierre Thibodeau victorieux de Gabriel Lefebvre 15-1, 15-7.

TROISIEME RONDE

Bernard Faubert victorieux de René Senez 15-8, 15-3. Pierre Thibodeau victorieux de Gabriel Lefebvre 15-1, 15-7.

NICK LUTZE REVIENT EN FINALE DE LUTTE A L'ARENA MONT-ROYAL

Il rencontre Ivan Vaktouff lundi soir prochain. — Dr. Hall en demi-finale

ROBERT AU PROGRAMME

Les promoteurs Riopel et Létourneau offriront lundi soir prochain une autre séance de lutte à l'Aréna Mont-Royal.

LUTZE GRAND FAVORI

D'un physique extrêmement avantageux, l'ancien étudiant de la Southern California University devient rapidement grand favori partout où il lutte.

LE JOURNAL DU MATIN

C'est de 3 heures du soir à minuit que se passent tous les grands événements sociaux, politiques et sportifs. Sur ces événements le journal du matin est le premier à vous renseigner.

King's Park ouvre la saison 1932. Voici les dates déterminées pour la première réunion des différentes pistes locales cette saison.

Le soir, le "Messie"

C'est ce soir que l'Association des Chanteurs de Montréal donne l'audition du "Messie" à l'Auditorium du Plateau.

Ivan Vaktouff, l'adversaire de Lutz lundi soir prochain dans la finale de ce programme, n'est pas un lutteur quelconque.

ACHETEZ VOTRE BEURRE ET VOS OEUFS dans les Crémeries Papineau TOUJOURS BONS ET FRAIS

Ceux qui appuient cette candidature

Les signataires du bulletin de présentation de M. l'échevin Charles Bourassa d'Outremont

M. Charles Bourassa, qui se présente pour un deuxième terme échevin du quartier Ouest de la Cité d'Outremont, a déposé, hier, son bulletin de présentation qui fut signé par les personnes suivantes:

Albert Hudon, J. M. Labonté, Jos. Fréchette, J. P. Rolland, V. Marchand, L. H. Olivier, E. Bernier, P. Winer, P. Goyer, G. Painchaud, M. Tétréau, H. A. Letourneau, J. A. Ducher, C. E. Gravel, Jos. Beaubien, Edouard Gariépy, J. A. Malo, J. A. Duchastel, L. de G. Faubert, J. T. Chartrand, J. P. Lanctôt, J. T. Beaudin, C. A. Guertin, H. J. Savard, F. A. Bégué, Paul A. Bégué, T. J. Pariseau, A. Clarke, T. E. Cuddey, J. L. Moquin, D. Boussonault, H. M. St-Pierre, John Bryson, Luke Moore, H. Marchessault, J. O. Boyer, J. A. Duval, J. A. Grenier, Albert Dumas, Joachim Gélinais, J. E. Perron, Louis Leclerc, J. E. Albert, T. Montgomery, P. Thibodeau, D. C. Lozan, Ovide Raymond, H. E. Woll, Paul Granger, Charles Pelletier, H. E. Pelletier, F. Morin, T. W. Hayes, Albert Pratte, Paul E. Wilson, H. Cheureuil, H. Petit, A. S. Archambault, Paul Smith, Geo. Pratte, Léonce Plante, Albert Eyon, A. Dechaux, Thomas Dussault, J. A. Hurléau, Pierre Guidizio, Hector Cypriot, B. Bélanger, J. D. Adam, J. R. de Cotret, Edouard Berthiaume, Bruno Trudel, Elie Beauregard, J. E. Masson, P. St-Aubin, Wilfrid Lalonde, O. Fortin, D. Kasher, Geo. Bonoit, R. J. Bell, Arthur Vallée, J. C. Gagné, J. D. Langelier, Alphonse Lussier, E. St-Pierre, J. A. Pariseau, Geo. DeGuerre, T. Z. Pariseau, E. T. Thomson, John Guerin, J. P. Foster, J. E. Dacelles, Eur. Beaulac, A. W. Craigmiles, J. A. D. Ammett, E. S. Bell, A. E. Forin, J. A. Lessard, J. A. Laferte, J. B. Chouette, Jos. Barsalou, E. Labelle, H. Clerk, A. Jette, A. Grothé, J. B. McCabe, J. E. Cloutier, R. D. McCord, R. Tourville, Thomas Viens, Olivier Lefebvre, H. E. Pelletier, G. Lambert, J. Z. Gauthier, J. A. Chevalier, Honoré Gladu, E. Hébert, A. Cousineau, L. Berna, Paul Lacoste, M. Dugas, E. W. Sayer, H. R. Lyons, A. Coppel, J. Landry, Ernest Pitt, O. Séguin, J. B. Lagacé, J. E. Tessier, J. Martin, E. Denis, P. Brunet, E. Teulier, J. E. Roy, J. H. Lussier, J. A. Duckett, Jos. Mercier, H. Gallion, J. Cardinal, H. Cardinal, G. Valières, H. Currie, A. Thounin, J. D. Porriand, Louis Larin, Gustave Adam, H. R. N. Viau, H. Sénécal, J. A. Clavel, G. Giguère, Jos. Limoges, R. Duckett, P. Beaubien, Geo. Latourneau, D. Boileau, P. Ethier, Jean Perreault, G. Avon, P. Lafrance, P. Charest, John Pratte, H. Cahon, A. Maron, Vance Ward, John Kavanagh, V. Fortier, S. Stevenson, H. Robinson, E. Basien.

Septième course, 1-16 mille: 1. Jodhpur 113, Smith, 46.40, 23.30, 13.80; 2. Zeal 113, Nertney 51.00, 25.80; 3. The Doctor 113, Gilbert 6.80, Temps 1.57 1-5. Squeeze Play, Peter Quick, Golden Sweep, Cupidity, Meander, Luck Piece, Flying Atom, Bobs Play ont aussi couru.

Les inscrites d'aujourd'hui A Bowle Première course, 4 furlongs — Star Porter 118, Bobby F. 118, Golden Fate 118, Go Fetch 118, White Thorn 118, Busy Ike 118, March Loyal 118, Post Brigade 118, Post-nement 118, Cresta Run 118, Lonesome Pine 118, Help Me 118, Lone Hand 118, Peeved 118, Chisel 118, Back Kick 118, Keltwick 118, Tee Off 118, Old Field 118, Coligny 118.

La vie ouvrière Unions internationales Conseil des Métiers Une importante assemblée du Conseil des Métiers et du Travail a lieu ce soir, au Monument National, sous la présidence de M. John-T. Foster. Des questions importantes seront mises à l'étude et les délégués devront prendre quelques décisions. Le président et le secrétaire invitent toutes les unions à se faire représenter à cette assemblée.

Syndicats catholiques Le Cercle Léon XIII se réunit ce soir à l'édifice du Conseil central, et l'Harmonie Syndicale pratique au même endroit.

LA MAJORITE DE M. RINFRET SUR M. HOUDE EST DE 12,826 SELON LES CHIFFRES FINALS

M. Houde n'a obtenu de majorité que dans quatre des trente-cinq quartiers. — Vingt-sept des quatre-vingt neuf candidats ont perdu leur dépôt. — Votation de 62 p.c.

QUARTIER PAR QUARTIER

Table listing election results by neighborhood, including candidates like M. Houde and M. Rinfret, and their respective vote counts.

VOTE A L'ECHEVINAGE

Table showing the distribution of votes for various candidates in the council election, such as Ville-Marie, Saint-Anne, and others.

Cinéma — Théâtre — Musique

La critique loue le comique Milton

Ce que pense la presse parisienne de "La Bande à Boule", au Cinéma de Paris

Toute la presse parisienne s'accorde pour faire les plus grands éloges du film "La Bande à Boule" qui demeure à l'affiche du Cinéma de Paris. Voici quelques extraits de ces critiques élogieuses: LE QUITTIEN. — Ce troisième film Milton me paraît appelé à une enviable carrière.

A l'Imperial

"Tu seras Duchesse", un film Paragroup français mis en scène par René Guissart et tiré d'un scénario de Yves Mirande.

Au Saint-Denis

C'est le film "Le Chanteur Inconnu" qui sera à l'affiche du Saint-Denis la semaine prochaine.

Au Capitol

Richard Borthelme dans "Alias the Doctor" et Douglas Fairbanks, fils, dans "It's Tough to be Famous".

Au Loew's

"Polly of the Circus" tient le haut de l'affiche au Loew's à partir de samedi avec Marion Davies dans le rôle d'une artiste du trapèze.

Au Palace

John et Lionel Barrymore demeurent à l'affiche au Palace dans le grand film policier "Arsène Lupin".

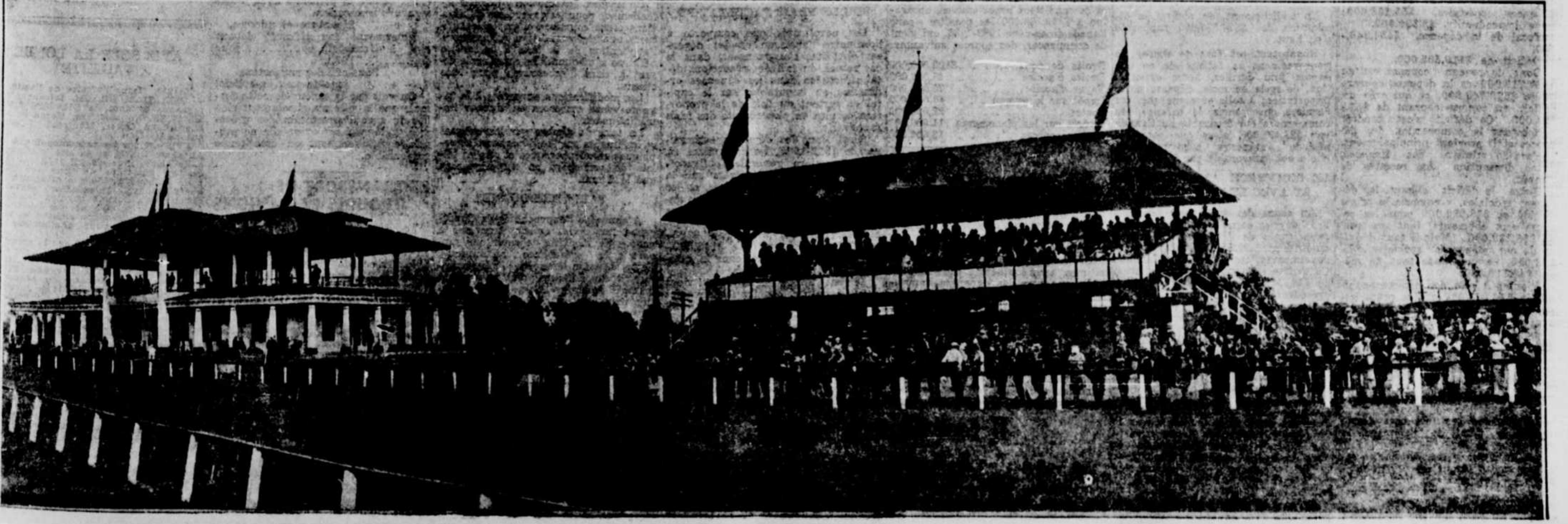
Marshall, une des victimes du cambrioleur. Comme attractions supplémentaires on voit les deux bouffons Laurel et Hardy dans "Music Box", Rudy Vallee dans "Know more College" et une bande sportive "Riders of Riley".

Les billets pour les trois soirs d'opéra du 14 et 15 avril. C'est ce matin que s'ouvrira, au théâtre St-Denis et chez Lindsay, la vente des billets pour les trois représentations que donnera, les 14 et 15 du courant, la Compagnie franco-italienne d'opéra.

Aphorismes de sécurité. M. Miguel Zamacois a recueilli avec esprit, à l'usage des automobilistes, un certain nombre d'"aphorismes de sécurité" qu'il fait précéder de cette réflexion:

- List of aphorisms: "Quelle inestimable conquête si les hommes, qui peuvent déjà mourir de tant de choses, s'arrangent pour ne pas mourir par l'automobile!" "Dans une proportion formidable, cela ne dépend que d'eux." "Que faut-il pour être heureux? Un peu d'or... répète l'autre. Pour éviter les accidents mortels, que faut-il? Bien moins que cela: un peu de jugeote et un grain de modestie."

LA PISTE DU DORVAL J. C. DONT LE MEETING AURA LIEU DU 25 JUN AU 2 JUILLET



# LE BUDGET RHODES RESTERA MEMORABLE PAR SES NOMBREUX IMPOTS

## L'Impôt sur le Revenu

**Forte augmentation de l'impôt.—L'exemption statutaire est abaissée à \$1.200 pour les célibataires et à \$2.400 pour les gens mariés.—Pas de changement dans le taux d'exemption accordée pour les dépendants**

### TABLEAU DU NOUVEL IMPOT

Ottawa, 6. — Le discours du budget exposé comme suit les modifications apportées à l'impôt sur le revenu:

Il est proposé de relever le taux de l'impôt sur le revenu des sociétés commerciales ou à capital social à 11 pour 100, relèvement applicable à la période de 1931. En vertu de la loi actuelle, on permet à une société d'être financée par le revenu de l'année civile, de remettre jusqu'au 30 avril de l'année suivante le versement de l'impôt. Il est proposé de modifier la loi de façon que dans ces cas la déclaration et le versement de l'impôt se fassent dans les quatre mois qui suivront la fin de l'année financière. Cela aura pour effet de hâter la perception des impôts de ces sociétés dont l'année financière ne coïncide pas avec l'année civile.

Une autre modification à la loi de l'impôt de guerre sur le revenu comportera l'abrogation des dispositions relatives aux corporations familiales.

Quant à l'impôt sur le revenu personnels, il est proposé d'abroger la déduction de 20 pour 100 maintenant permise sur l'impôt payable en vertu du barème actuel.

En outre, tous les assujettis, y compris les sociétés commerciales touchant un revenu net de plus de \$5,000, devront acquitter une surtaxe de 5 pour 100 de l'impôt autrement payable.

L'exemption personnelle est réduite à \$2,400, quand elle était auparavant de \$3,000 et à \$1,200 quand elle était auparavant de \$1,500. Aucun changement dans l'exemption des enfants à charge.

Dorénavant, l'exemption accordée pour le revenu résultant de rentes viagères sera de \$1,200, au lieu de \$5,000. Cette disposition rendra l'exemption conforme à la loi des rentes viagères modifiée en 1931.

On modifiera les sanctions qui comportent la loi de l'impôt sur le revenu de façon que lorsqu'une enquête aura révélé qu'un contribuable a délibérément déclaré une somme inférieure à son revenu, le montant du revenu non déclaré sera doublé pour être ajouté au montant et l'impôt sera calculé en conséquence. Le décès du contribuable ne permettra pas d'éviter cette sanction.

Les modifications apportées aux exemptions et au barème de l'impôt s'appliqueront à l'impôt de 1931. Le tableau suivant indique l'augmentation projetée de l'impôt, pour une personne mariée sans charge de famille, pour divers montants de revenus.

Voici un tableau indiquant ce qui sera désormais l'impôt sur le revenu pour un contribuable marié mais n'ayant pas de dépendants.

Revenu de	Impôt actuel	Impôt projeté	Augmentation
\$ 2,400	—	2.00	2.00
2,500	—	2.00	2.00
2,600	—	4.00	4.00
2,700	—	6.00	6.00
2,800	—	8.00	8.00
2,900	—	10.00	10.00
3,000	—	12.00	12.00
3,100	16.00	32.00	16.00
3,200	32.00	60.00	28.00
3,300	48.00	98.70	50.70
3,400	64.00	147.00	83.00
3,500	80.00	205.80	125.80
3,600	96.00	265.80	169.80
3,700	112.00	325.80	213.80
3,800	128.00	385.80	257.80
3,900	144.00	445.80	301.80
4,000	160.00	505.80	345.80
4,100	176.00	565.80	389.80
4,200	192.00	625.80	433.80
4,300	208.00	685.80	477.80
4,400	224.00	745.80	521.80
4,500	240.00	805.80	565.80
4,600	256.00	865.80	609.80
4,700	272.00	925.80	653.80
4,800	288.00	985.80	697.80
4,900	304.00	1,045.80	741.80
5,000	320.00	1,105.80	785.80
5,100	336.00	1,165.80	829.80
5,200	352.00	1,225.80	873.80
5,300	368.00	1,285.80	917.80
5,400	384.00	1,345.80	961.80
5,500	400.00	1,405.80	1,005.80
5,600	416.00	1,465.80	1,049.80
5,700	432.00	1,525.80	1,093.80
5,800	448.00	1,585.80	1,137.80
5,900	464.00	1,645.80	1,181.80
6,000	480.00	1,705.80	1,225.80
6,100	496.00	1,765.80	1,269.80
6,200	512.00	1,825.80	1,313.80
6,300	528.00	1,885.80	1,357.80
6,400	544.00	1,945.80	1,401.80
6,500	560.00	2,005.80	1,445.80
6,600	576.00	2,065.80	1,489.80
6,700	592.00	2,125.80	1,533.80
6,800	608.00	2,185.80	1,577.80
6,900	624.00	2,245.80	1,621.80
7,000	640.00	2,305.80	1,665.80
7,100	656.00	2,365.80	1,709.80
7,200	672.00	2,425.80	1,753.80
7,300	688.00	2,485.80	1,797.80
7,400	704.00	2,545.80	1,841.80
7,500	720.00	2,605.80	1,885.80
7,600	736.00	2,665.80	1,929.80
7,700	752.00	2,725.80	1,973.80
7,800	768.00	2,785.80	2,017.80
7,900	784.00	2,845.80	2,061.80
8,000	800.00	2,905.80	2,105.80
8,100	816.00	2,965.80	2,149.80
8,200	832.00	3,025.80	2,193.80
8,300	848.00	3,085.80	2,237.80
8,400	864.00	3,145.80	2,281.80
8,500	880.00	3,205.80	2,325.80
8,600	896.00	3,265.80	2,369.80
8,700	912.00	3,325.80	2,413.80
8,800	928.00	3,385.80	2,457.80
8,900	944.00	3,445.80	2,501.80
9,000	960.00	3,505.80	2,545.80
9,100	976.00	3,565.80	2,589.80
9,200	992.00	3,625.80	2,633.80
9,300	1,008.00	3,685.80	2,677.80
9,400	1,024.00	3,745.80	2,721.80
9,500	1,040.00	3,805.80	2,765.80
9,600	1,056.00	3,865.80	2,809.80
9,700	1,072.00	3,925.80	2,853.80
9,800	1,088.00	3,985.80	2,897.80
9,900	1,104.00	4,045.80	2,941.80
10,000	1,120.00	4,105.80	2,985.80

une acuité sens parallèle; comprenant aussi l'auxilié et des fardeaux du peuple et les nombreuses difficultés résultant de la crise que nous traversons; et comprenant comme nous à désirer que nous tentions, dans toute la mesure possible, en définitive, d'imposer le moins possible de sacrifices additionnels; nous manœuvres néanmoins à notre devoir si nous évitons de faire face avec énergie aux problèmes qui se posent et de faire honneur à toutes nos obligations financières, à quelque sacrifice que ce soit; d'équilibrer notre budget et de maintenir notre crédit national aux yeux d'un monde financier très vigilant.

Cette manière d'être peut causer des souffrances. Elle peut causer des sacrifices, mais, en définitive, elle aura pour résultat des difficultés moins graves et des sacrifices moins durs qu'il ne serait résulté d'une politique moins courageuse.

**NOTRE CREDIT NATIONAL**

En outre, le maintien de notre crédit national est absolument nécessaire au retour de la prospérité.

Bien que le monde soit, de nos jours, absolument solidaire en matière de commerce et de finance, comme jamais auparavant dans son histoire, et qu'on ne puisse compter sur le retour d'un état normal au prospère sans qu'il soit général au monde entier, néanmoins, une nation ou un groupe de nations doit prendre la direction et battre le chemin. A cette fin, il s'offre une occasion unique dans l'histoire aux nations britanniques dont les députés se réuniront en un congrès économique impérial au mois de juillet prochain.

Si les députés se réunissent dans une atmosphère chargée de la détermination de diriger leurs délibérations en vue d'un avantage mutuel, il en résultera des mesures qui donneront une impulsion marquée au commerce de l'Empire.

Bien que ces mesures aient d'abord pour but de stimuler les échanges au sein de l'Empire, elles libéreront une impulsion marquée au commerce qui dépassera nos frontières à l'avantage du monde en général.

Comme mot de la fin, je ne veux pas me livrer à des prophéties, mais je désire indiquer ma conviction profonde que le jour n'est pas éloigné d'événements qui proclameront l'aurore de temps meilleurs; que les qualités de courage, d'initiative et d'économie qui caractérisaient nos ancêtres se retrouvent dans la génération actuelle; que nos luttes et nos annués de l'heure porteront les gouvernements et la nation à fournir un effort plus grand, de façon que le Canada se trouve à l'avant-garde des nations qui sortiront avec succès de la plus grande crise de temps modernes.

**Impôt sur le revenu**  
(Le ministre expose ici les changements apportés à l'impôt sur le revenu, que nous donnons ailleurs).

**Taxe de vente**  
On augmente de 2 pour 100 la taxe de vente. On tirera également quel que revenu additionnel d'une mise au point partielle de la liste des produits non primaires, qui devraient, dans les circonstances actuelles, croître, en acquittant une part proportionnelle de l'impôt. Les principaux produits biffés de la liste des exemptions sont:

Les gâteaux et les pâtes de boulangerie;  
Les composés de saindoux et autres substances semblables faite de stearine ou de crème animale ou végétale; la crème glacée;  
Préparations alimentaires lactées ou de céréales assuettes aux articles 45 et 46 du tarif douanier, et  
Les enveloppes ordinaires des marchandises non assuettes à la taxe de vente;  
Les biscuits acquitteront la taxe entière au lieu de la demi-taxe.

**Taxe spéciale d'accise sur les importations**  
Sera portée à 2 pour 100 la taxe spéciale d'accise sur les marchandises importées au Canada.

**Taxes sur les assurances**  
On n'a pas encore mis en vigueur par voie de proclamation la taxe sur les primes d'assurance adoptée à la dernière session, à cause du conflit de juridiction entre le Dominion et les provinces en matière d'assurance. Il est maintenant projeté, en vertu de la loi spéciale des revenus de guerre, d'imposer une taxe de 1 pour 100 sur les primes nettes des sociétés d'assurance autorisées à opérer au Canada ou dans toute province du Canada, s'occupant d'assurance autre que l'assurance-vie, l'assurance maritime ou de mutuelles agricoles.

Cette taxe a été en vigueur de 1915 à 1929. Les compagnies britanniques et étrangères non autorisées, mais faisant des dépôts dans les caisses du Dominion, devront acquitter une taxe de 1 pour 100 sur les primes nettes reçues au Canada. Les assurances canadiennes qui assurent leurs propriétés situées au Canada dans des compagnies autres que celles mentionnées plus haut devront acquitter une taxe de 15 pour 100 des primes brutes payables pour ces assurances.

**Sur les chèques, etc.**  
L'impôt du timbre sur les chèques, les billets à ordre, les mandats, etc., sera relevé. Le taux actuel est de 2 cents pour chaque instrument d'un montant de plus de 5 cents de \$5 à \$100, et de 3 cents de \$5 à \$100, et de 6 cents.

La taxe de 10 pour 100, minimum 25 cents sur les billets de wagons-lits et de 10 cents sur chaque billet de wagon-salon, sera remise en vigueur. Sera également remise en vigueur la taxe sur les cédulogrammes et les télégrammes, mais elle sera maintenue à 5 cents pour chaque dépêche cotant plus de 15 cents et la mesure sera applicable aux messages téléphoniques interurbains du même coût.

**Les transferts d'actions**  
On propose une modification légère à la loi spéciale des revenus de guerre au sujet de l'impôt sur les transferts d'actions et d'obligations. On abolira l'exemption accordée actuellement pour les transferts d'obligations entre courtiers et on lui substituera une réglementation qui assurera l'application de la taxe à toutes les affaires sauf quand les courtiers agissent à titre d'acheteurs pour des clients.

Les modifications apportées à la taxe de vente, entreront en vigueur immédiatement.

**Tarif de douane**  
A cause de l'approche de la Conférence Impériale, on ne juge pas à propos de modifier le tarif par rapport à la préférence britannique. Cette décision empêche nécessairement toute mise au point importante du tarif douanier. A une seule exception près, il n'est donc proposé aucune modification au tarif. L'exception a trait aux pièces de rechange des instruments aratoires, pour lesquels les tarifs spéciaux accordés jusqu'au 31 mars 1932 sont maintenus jusqu'au 31 mars 1933.

En préparant ces mesures additionnelles des impôts, on a tenu compte d'abord de l'habileté de notre population à supporter ce surcroît de fiscalité et, d'un autre côté, la nécessité absolue d'assurer nos finances.

N'oublions pas que, comme le monde entier, nous avons souffert, peut-être pas autant, mais en tout cas, d'une large mesure de la dépression universelle dans son étendue et

larmes et Famagusta.

Pour Nicotie, située à l'intérieur de l'île, le problème du transport rapide des renforts était plus difficile. Les gros porteurs spécialement aménagés pour le transport de petits détachements d'infanterie, furent recourus à la voie aérienne et le 23, à 11 heures du matin, atterrirent à Nicotie sept avions Vickers-Victoria, amenant à pied d'œuvre 150 hommes du King's Regiment et du Royal Air Force. Le 24 arrivait l'escadron de bombardement No 45.

Devant ce déploiement presque instantané de forces, les émeutiers perdaient peur, les scènes de violence cessant, ce qui permettait à la police d'arrêter sans difficulté les instigateurs du mouvement, parmi lesquels l'évêque de Kition, qui était signalé par la violence de ses discours à la foule. Pour aider au rétablissement de l'ordre, les Anglais faisaient venir d'Egypte, le 29 octobre, un détachement de 12e lanciers avec des autos-mitrailleuses.

C'est la première fois dans l'histoire de l'aviation est utilisée pour transporter une troupe importante (une compagnie d'infanterie) et il est permis de penser qu'un tel emploi de l'aviation se généralisera et qu'on verra dans les guerres futures des détachements transportés par avion venir jeter le trouble dans la mobilisation de l'adversaire au début des hostilités et ensuite d'éviter des destructions importantes (points, voies ferrées, arsenaux, dépôts de munitions et de matériel) sur les arrières ennemis.

A la suite de l'expérience de Cyprus, l'Air Ministry a décidé la création d'une flotte importante d'appareils susceptibles d'assurer le déplacement d'un grand nombre d'hommes à grande vitesse. Un concours est en voie d'organisation pour inciter les constructeurs à s'orienter vers la fabrication de ces appareils. Le cahier des charges stipule que les appareils présentés devront pouvoir transporter 40 hommes et leur équipement complet à une vitesse de croisière de 240 kilomètres à l'heure. D'autres appareils seront sérieusement considérés. Ils posséderont des mitrailleuses qui leur permettront de se défendre de tous côtés en cas d'attaques aériennes. Il ne sera donc plus nécessaire de les faire escorter par des avions de chasse.

Les nouveaux appareils seront munis d'un poste de T. S. F. à longue portée, avec un matériel télescopique qui leur permettra d'importer ou pour assurer la liaison avec le commandement de façon sûre.

Ces avions seront certainement très utiles pour assurer dans d'excellentes conditions, avec le minimum de troupes et peut-être de frais, la police de l'immense empire britannique. Il est hors de doute que l'arrivée soudaine de nos avions à Nicotie (située à 500 kilomètres de l'Egypte) a frappé et stupéfié les révolutionnaires cyprotes et les a incités à la sagesse et au calme.

Pour avoir montré en temps utile leur force, les Anglais n'ont pas eu à s'en servir.

André GALIXE

(Figure)

**Arrestations dont la ville ne peut être responsable**  
Le recorder Thouin libère des gens qui avaient été arrêtés le jour des élections

(Voir aussi page 9)

Voici la formule:

Je soussigné, ..... agent de M. .... candidat à ..... pour le quartier: ..... de la Cité de Montréal, déclare que j'ai de bonnes raisons de croire et que je crois réellement que la personne qui se présente à ce bureau de scrutin pour voter sous le nom de ..... commet un acte de supposition de personne et je demande son arrestation.

Je déclare de plus que je serai présent, demain matin, à 10 heures, au Greffe de la Cour du Recorder, à Montréal, pour porter plainte à cet effet, contre la personne dont je demande l'arrestation.

Signature et adresse.

Assermenté (ou affirmé) devant moi, à Montréal, ce ..... jour de ..... 1932.

Sous-officier rapporteur, juge-de-peace ex-officio.

**Formule spéciale**  
Le recorder Thouin libérait hier 63 personnes dont 4 femmes qui avaient été arrêtées le jour de l'élection municipale sous l'accusation d'avoir faussé leur identité ('télégraphes'), parce que ceux qui avaient porté plainte contre eux ont omis de porter une accusation formelle en Cour du Recorder.

Une nouvelle parue dans le 'Star' d'hier porte à croire que ces personnes ont l'intention de poursuivre la ville. Or une telle chose est légalement impossible à accomplir puisque, avant les élections, la ville s'est déchargée de toute responsabilité en faisant imprimer des formules d'arrestation spéciales où il est indiqué que c'est un citoyen lui-même et non la ville qui fait arrêter le présumé 'télégraphe'.

**EN VERTU DE LA LOI DES LIQUIDATIONS**  
PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPÉRIEURE — No 214. IN RE: J. ROSENTHAL ET ALIENS. LITIGES EN LIQUIDATION, et JOSEPH BITTENBERG, Liquidateur.

Avis est par les présentes donné qu'une requête pour faire approuver le dividende de dividendes de cette cause et pour obtenir la libération du liquidateur et des inspecteurs sur présentée à la Cour Supérieure de ce district dans la salle d'audience No 21, au Palais de Justice à Montréal, le 15ième jour d'avril, 1932, à dix heures et demie de l'avant-midi.

Tous les créanciers, les actionnaires et toutes personnes désirant contester la solvabilité ou non du défendeur, ou faire valoir leurs objections.

Montréal, ce 5ième jour d'avril, 1932.

R. AIME TISON,  
Député Protonotaire, C.S.M. 4-2

**AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE**  
No 113. Dans l'affaire de Faillite de ABRAM DRACH, faisant faillite au nom de DRACH'S LIMITED, No 1265 Van Horne et 523 Sherbrooke Ouest, Montréal, Célestine Sherbrooke Ouellet, Curator.

AVIS est par les présentes donné que ABRAM DRACH, de l'île de Montréal, a le 18ème jour d'avril, 1932, à 2 heures 30 minutes de l'après-midi, au bureau du solliciteur officiel, chef du Palais de Justice à Montréal, fait publier et a publié la dite assemblée à la suite de laquelle la dite assemblée a été constituée.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de faillite d'Abram Drach, de l'île de Montréal, le 18ème jour d'avril, 1932, à 2 heures 30 minutes de l'après-midi, au bureau du solliciteur officiel, chef du Palais de Justice à Montréal, a eu lieu et que le défendeur a été déclaré insolvable.

Les créanciers et toutes personnes ayant des réclamations quelconques contre le défendeur doivent déposer leurs réclamations et leurs quittances de créances au domicile de l'administrateur des biens du défendeur, au Palais de Justice, à Montréal, ce 6ième jour d'avril, 1932.

VINCENT LAMARRE et ALBERT B. BARRETT,  
Administrateurs des biens du défendeur,  
No 18, rue Saint-Jacques Est, Montréal.

**LE TRANSPORT DE TROUPES PAR AVIONS**  
A la suite d'une violente campagne en faveur du rattachement de Chypre à la Grèce, de graves tentatives ont été faites le 21 octobre dernier dans les îles de Famagusta, Larnaca et Paphos, et à Nicotie, l'armée du gouverneur anglais fut incendiée et complètement détruite.

Pour rétablir l'ordre, il fallait envoyer des renforts d'Egypte et de Malte, et le faire rapidement, car la foule excitée par les discours de meneurs, était prête à se porter aux pires excès. En ce qui concerne Famagusta, Larnaca et Paphos, l'envoi de navires de guerre était tout indiqué le 23 octobre, à 6 heures du matin, les destroyers "Acaster" arrivèrent, le destroyer "Thetys" arriva à 9 heures, le croiseur "Shropshire" mouilla devant Famagusta, tandis qu'un peu plus tard le "London", battant pavillon du commandant-amiral J.C. Henley, et le destroyer "Achatas" s'ancraient devant

*(suite de la première)*

### La taxe des ventes intervient dans ce montant pour \$41,271,000.

Au compte des revenus du service public, le revenu pour 1931-32 atteint \$54,371,000, le seul revenu du service postal intervenant pour \$31,748,000 (une augmentation de \$1,500,000 sur l'année dernière). L'augmentation du revenu total provient de la majoration de l'affranchissement. Notons toutefois en passant que la dépense du ministère des postes atteint \$84,550,000 ce qui laisse subsister un déficit de près de \$3,000,000.

Revenons à la taxe globale: Revenu de l'impôt \$273,348,000; revenu des services publics \$54,371,000; revenu spécial (réparations allemandes, etc.) \$7,022,000. Revenu global \$334,741,000.

**DEPENSES COURANTES POUR 1931-32**  
Les dépenses courantes pour l'année finissant atteignent \$378,700,000 ce qui est de \$19,000,000 inférieur aux dépenses prévues. Le gouvernement a notamment dépensé \$25,000,000 de moins que ce que le parlement lui avait voté, mais il a, d'autre part, dépensé \$5,000,000 de plus qu'il n'avait prévu pour les pensions de vieillesse et la partie sur le change, les subsides aux provinces, etc.

**DEPENSES-CAPITAL**  
Des \$18,861,000 votes pour dépenses-capital, on a dépensé \$16,975,000, il y a un an, les dépenses-capital atteignent \$28,200,000.

Les principales dépenses en capital suivent: Chemin de fer de la Baie d'Hudson \$5,215,000; Canal Welland \$2,940,000; dragage du canal du St-Laurent, \$4,200,000; édifices des recherches scientifiques à Ottawa, \$1,700,000.

Dépenses spéciales:  
Les dépenses spéciales se chiffrent par \$55,100,000, comparativement à \$16,789,000 l'année précédente. Les principales causes de cette énorme augmentation sont la prime du blé et les secours aux chômeurs. Ainsi la prime des secours au blé s'élève à \$11,000,000, au lieu de \$7,000,000 prévus. La différence provient de ce que la récolte a été plus abondante qu'on ne s'y était attendu.

**LA LOI DE CHOMAGE DE 1931:**  
Au 31 mars 1931, on avait payé en vertu de la loi de chômage de 1930, \$4,432,000. Pour l'année s'étendant de cette date au 31 mars dernier, la dépense, en vertu de la même loi, se monte à \$13,250,000. Cela fait une dépense globale de \$17,682,000 en vertu de la dite loi, et il reste encore un résidu de quelque \$400,000 à régler.

**LA LOI DE CHOMAGE DE 1931:**  
Le programme collectif des gouvernements provinciaux et municipaux pour secourir le chômage en vertu de la loi de 1931, comporte une dépense de \$7,469,675.

Conformément à la loi, le gouvernement du Dominion intervient dans cette dépense pour \$26,586,765. Le gouvernement fédéral, toutefois, ne débourse que sous présentation des factures de dépenses. Aussi, les travaux n'ont pas tous achevés, le budget de l'année financière 1931-32 ne porte-t-il encore un déboursé que de \$12,278,000.

Il y a toutefois les secours directs. La dépense directe du gouvernement fédéral, à ce titre, est de \$8,957,000, la majeure partie de cette dépense ayant été encurcée par le gouvernement fédéral en Saskatchewan (région atteinte par la sécheresse).

En résumé, la dépense pour fins de chômage pendant l'année 1931-32 se monte à \$38,250,000 (soit \$13,250,000 en vertu de la loi de 1930 et \$25,000,000 en vertu de la loi de 1931), et les engagements à reporter à l'année qui commence se chiffrent à \$16,000,000 — sans compter aux fonds nécessaires aux secours directs, sauf les \$8,957,000 mentionnés plus haut.

**LES PRETS IMPRODUCTIFS**  
Certains prêts du gouvernement à des sociétés par action sont considérés comme des dépenses, parce que ces prêts sont improductifs. Ils se montent à \$3,390,000 et se décomposent comme suit:  
Marine marchande et service antillais des paquebots du Chemin de fer de l'Etat, \$1,360,000; commission du port de Québec, \$1,495,000; intérêt des obligations garanties par le gouvernement fédéral pour la construction du pont de Montréal, \$534,000.

**DEPENSES GLOBALES POUR L'ANNEE**  
Récapitulons la dépense globale pour l'année 1931-32: \$378,743,000; dépenses courantes, \$378,743,000; dépenses-capital, \$16,975,000; dépenses spéciales, \$55,138,000; prêts improductifs, \$3,390,000. Total de la dépense, \$454,346,000.

Déficit de \$119,505,000.  
Donc, le revenu courant est de \$327,719,000 et la dépense courante de \$378,743,000, ce qui crée un déficit, au compte courant de \$51,024,000. Ce déficit s'est produit nonobstant la compression des dépenses et il provient principalement, déclare le ministre des finances, d'une diminution des recettes de l'impôt.

Outre le déficit ci-haut, les dépenses spéciales, y compris la prime de blé et \$49,282,000 pour les secours aux chômeurs, font un total de \$55,138,000. Mais il faut déduire de ces dépenses spéciales, \$7,022,000, ce qui laisse tout de même \$48,116,000.

Ajouter à cela des dépenses-capital de \$16,975,000 et des prêts improductifs, considérés comme dépenses, de \$3,390,000 et l'on obtient, pour l'année financière 1931-32, une augmentation globale de \$119,505,000 dans la dette administrative — autrement dit un déficit d'autant.

**L'EMPRUNT DE CONVERSION**  
Le ministre des finances donne ensuite le détail de l'emprunt de conversion de 1931.

Les obligations convertissables atteignent une valeur de \$1,084,800,000. La conversion a porté sur 60 pour cent de cette valeur soit \$650,880,000, et l'opération, accomplie au pair, n'a pas occasionné

**Augmentation de la dette nationale**  
M. Rhodes ajoute que, "bien que cette conversion n'ait pas eu d'effet immédiat sur le service annuel des intérêts, le gouvernement bénéficie d'une importante façon, d'ici quelques années, grâce à la conversion opérée à un taux d'intérêt inférieur".

Pour l'année 1932-33 (commencée le 1er du mois courant) l'économie dans le service des intérêts atteindra que \$193,128, mais l'économie atteindra \$568,366 l'année suivante, \$3,335,241 en 1934-35 et \$6,192,969 en 1935-36 (ainsi que pour les années subséquentes).

Et le gouvernement se félicite de ce que les frais de conversion ont à peine dépassés la moitié d'un pour cent de la somme globale sur laquelle a porté l'opération.

**L'EMPRUNT NATIONAL DE L'AUTOMNE 1931**  
Le gouvernement se félicite aussi du succès de l'emprunt national à 5 pour 100 en novembre dernier. L'émission était de \$150,000,000 mais la souscription


# QUÉBEC D'ABORD

Que toutes les bonnes volontés coopèrent avec notre industrie, notre commerce et notre finance afin que notre Province soit la première sur la route du retour à la prospérité!

1932  
L'année  
de  
l'optimisme

1932  
L'année  
de la  
prospérité

DEUXIÈME SERIE  
Huitième page



### Par savoir vient avoir

Jeunes gens de la province de Québec qui ambitionnez de réussir en affaires, commencez par le commencement, c'est-à-dire par vous donner la formation intellectuelle qu'exigent les affaires modernes.

Dorénavant, les hautes situations du commerce et de l'industrie appartiendront aux diplômés d'université.

**E. W. Beatty,**  
Président du Canadian Pacific

Par là même qu'il a habité les régions de la théorie, le diplômé d'université dépassera celui qui, une couple d'années avant, aura été mis à l'école de la pratique.

**Andrew Carnegie.**

Venant de tels hommes, ces témoignages sont péremptoires.

L'École des Hautes Etudes commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, prépare aux carrières supérieures de l'industrie, du commerce et de la finance.

Cours du jour — cours du soir — cours par correspondance.

Demandez tout renseignement au directeur

**L'École des Hautes Etudes Commerciales**  
affiliée à l'Université de Montréal  
Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert  
MONTREAL



### L'instruction essentielle au progrès de notre Province

**HENRY LAUREYS**  
Directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales.

Le sénateur Wilson disait récemment au cours d'une instructive entrevue: "Le dollar est à la base de notre organisation économique. C'est une force, un levier que rien ne remplace, que le travail produit et que l'économie procure."

C'est afin d'enseigner à ceux qui poussent, à ceux qui seront demain les artisans de l'édifice commercial et industriel de cette province que le gouvernement de Québec a fondé, il y a vingt-cinq ans, l'École des Hautes Etudes commerciales et les Ecoles techniques de Québec, de Montréal et de cinq autres grands centres industriels.

L'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal, affiliée à l'Université de Montréal, a été en effet fondée en 1907 par le gouvernement Gouin, dans le but de donner aux futurs hommes d'affaires un enseignement en rapport avec les besoins de notre époque. Seule du genre au Canada, cette institution est une véritable université de commerce. Les cours sont confiés à des professeurs d'élite et donnent à l'élève la formation spéciale requise, largement appuyée sur la culture générale.

Le programme des Hautes Etudes commerciales, à la fois théorique et pratique, peut intéresser tous les jeunes gens qui se destinent à la carrière commerciale. Il augmente leurs connaissances des affaires et développe leur esprit d'initiative. Au nombre des sujets d'études se placent l'économie politique, la comptabilité commerciale et industrielle, l'organisation des entreprises modernes, le droit commercial et maritime, le droit public, la science des finances, la statistique, la géographie économique, la technologie, la publicité, les mathématiques financières, l'assurance, la bourse et diverses autres matières qui complètent le programme de l'institution. A ces cours viennent s'ajouter la pratique du bureau commercial, les visites industrielles, le musée commercial et industriel, où sont réunis environ 14,000 produits naturels et manufacturés de l'univers, et les séances de projections cinématographiques. L'École possède une bibliothèque qui renferme environ 20,000 volumes, revues et périodiques se rapportant au programme des cours qui y sont donnés. Afin d'étendre les avantages de son enseignement, l'École des Hautes Etudes commerciales a organisé des cours du soir et des cours par correspondance.

Les licenciés de cette école sont appelés à occuper des emplois importants dans les organisations commerciales, financières ou industrielles. Plusieurs des anciens élèves de cette institution dirigent aujourd'hui des entreprises prospères.

Depuis novembre 1926, l'École des Hautes Etudes commerciales est administrée par le directeur de l'École assisté d'un conseil de perfectionnement. Ce conseil se compose du Secrétaire de la Province, du directeur de l'École, de deux professeurs de l'École et de cinq citoyens choisis parmi les industriels et les commerçants de la cité de Montréal. Le directeur de l'École quant à son administration, relève directement du Secrétaire de la Province.

Les Ecoles techniques de Québec et de Montréal ont été également fondées, en 1907, par le gouvernement de la Province de Québec. Cinq nouvelles écoles furent organisées depuis cette date. Elles donnent des cours, le jour, pour les élèves réguliers et, le soir, pour les ouvriers ou les apprentis qui sont déjà employés dans l'industrie.

Parmi les autres écoles qui ont pour but de préparer les hommes de demain à la conquête économique de notre vaste territoire et à l'exploitation utile de toutes nos richesses, de toutes nos ressources naturelles, il faut encore mentionner l'École Polytechnique de Montréal qui fut créée en 1873 et dont le cours complémentaire a pour but de former des spécialistes, tels que les ingénieurs en électricité, en mines, en construction, etc. Au nombre des sujets d'étude se placent le béton armé, les constructions métalliques, le génie sanitaire, l'hydraulique, l'électro-technique, l'arpentage, la géodésie, la minéralogie, les ponts, les chemins de fer, la voirie, etc.

Pour l'avantage de ceux qui sont contraints de gagner leur pain à l'âge où d'autres, plus fortunés, fréquentent encore assidument le collège ou l'université, le gouvernement Mercier, en 1889, fonda des écoles du soir. Ces écoles sont organisées dans les cités, villages et principaux centres industriels de la Province. De ce nombre, il convient de louer tout le bien qu'accomplissent chez les jeunes gens studieux et prévoyants nos écoles des Arts et Manufactures.

Il y a encore les Ecoles des Beaux-Arts—et l'École d'Architecture—dont les cours spéciaux, d'un ordre très pratique, enseignent l'anatomie, les arts décoratifs, la construction et la législation des bâtiments, le modelage ornemental, la physique et la chimie, la résistance des matériaux, le travail de la pierre, etc., et, pour le profit de la femme qui doit gagner sa vie de ses mains diligentes: les écoles de coupe et de confection et les écoles ménagères.

Avec tous ces avantages à sa portée, la jeunesse sera parfaitement outillée pour les tâches de l'avenir.

Nous produisons plus de 500 variétés de tissus canadiens

### DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

Siège social  
Carré Victoria Montréal  
Toronto Hamilton Winnipeg Vancouver

Etablie en 1870  
"NOUS AVONS CONFIANCE DANS L'AVENIR"

### WILSON FRERES

JOS. CHARLEBOIS, Prop.  
BOIS-CHARBON

Telephone: (Cherrier) 4423 (Montreal) 2237  
2537 NOTRE-DAME EST.

Mâtes le retour de la prospérité en augmentant vos ventes, nous croyons pouvoir vous en donner le secret.

### Addressograph - MULTIGRAPH

OF CANADA, LIMITED

1030, ST-ANTOINE. MONTREAL. Tél. MA: 4200-4209



### Semences de choix DERY

GRATIS SUR DEMANDE, catalogue français très illustré. Graines de légumes et de fleurs, gazons, mil, trèfles, céréales, oignons à fleurs, plantes fruitières et d'ornementation, engrais chimiques, etc.

**HECTOR L. DERY, Ltée**  
158 ST-PAUL EST. Angle Place J.-Cartier  
Tél. MARquette 6208 MONTREAL

"Un peuple prospère est un peuple bien nourri"

LES NOURRITURES LES PLUS SAINES ET LES PLUS SAVOUREUSES SONT

### LA FARINE ROBIN HOOD ET LE GRUAU RAPIDE ROBIN HOOD

DEMANDEZ LES A VOTRE EPICIER

### Robin Hood Mills Limited

MONTREAL

RENE GUILBAULT, Président. A. GUILBAULT, Sec.-Trés.

### Guilbault Frères Limitée

Entrepreneurs Généraux  
2120, RUE LABRECQUE  
FRontenac 0811 MONTREAL

### Canadian Laboratory Supplies Ltd.

296 rue St-Paul Ouest, MONTREAL

Appareils et produits chimiques de laboratoire pour toutes les branches de la Science, de l'Industrie, du Commerce

Mines Metallurgie Papier et Papier  
Pavages Produits chimiques Raffinage des Huiles  
Latteries Collages Universelles

Laboratoires d'Hygiène et de Santé publique.

ETABLIE EN 1849  
INCORPORÉE EN 1922

### FAUCHER & FILS, Limitée

IMPORTATEURS ET NEGOCIANTS EN ARTICLES DE CARROSSIERS ET FORGERONS

680 à 692 RUE CRAIG OUEST  
MONTREAL

OUTILLAGE MECANIQUE

TEL. MARQUETTE 1161-62

### Alphonse GRATTON, fils, limitée

CONSTRUCTEURS

ROS. GRATTON PRESIDENT  
1117 RUE STE-CATHERINE OUEST  
MONTREAL, P.Q.

### Lortie, Dufresne & Compagnie

Comptables Publics Licenciés "Chartered Accountants"

L. P. Lortie, C.A., C.P.A.  
C. René Dufresne, C.A., C.P.A.  
J. Hector Lavallée, C.A., C.P.A.

Immeuble "University Tower"  
460 OUEST, RUE STE-CATHERINE  
HARbour 7598

### GESTETNER

LE DUPLICATEUR UNIVERSEL PAR EXCELLENCE

IMPRIMERIE DE BUREAU COMPLETE

D. GESTETNER (Canada) LIMITEE

1052, COTE BEAVER HALL, MONTREAL, P. Q.  
24, COTE DU PALAIS, QUEBEC, P. Q.

Spécialistes en béton armé

### J. M. EUGÈNE GUAY, ING.

INGENIEURS CONSEILS

PLATEAU 2588 2590  
617-619 EDIFICE KEEFER  
MONTREAL

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS

...SI VOUS VOULEZ UN TRAVAIL IRREPROCHABLE!

### IMPRIMERIE PERRAULT

33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

AVONS CONFIANCE DANS L'AVENIR DE NOTRE PAYS

### D.C. BROUSSEAU & Cie. Ltée

Epiceries en Gros et Importateurs

405, RUE ST-DIZIER  
NA. 1957 1959  
MONTREAL

"QUEBEC D'ABORD"

L'AVENIR EST A CEUX QUI ONT FOI DANS LES RESSOURCES DU PAYS ET DE LA PROVINCE

### J. R. Lavigueur

CONSTRUCTEUR

980 Cherrier Tél. FRont. 3806

G. PAGE, Résidence: Réc. 1235 Plessis 814, rue Craig Est. Tél. CR. 1645 TEL. CR. 6750

### Philémon Pagé

Plombier et couvreur

Ouvrage de tous genres

912 et 914, rue Amherst  
MONTREAL  
Tél.: HA. 1860



### RAOUL LÉONARD

MARCHAND-TAILLEUR

1356, Ontario Est MONTREAL  
TEL. AMHERST 8850

Coopérons sans relâche au progrès de notre Province

### SAMUEL FISHER (Enrg.)

Fournitures pour armateurs et ingénieurs

MONTREAL

Plomberie, chauffage et couverture

### La CIE J. & C. BRUNET, Limitée

CONTRACTEURS

1095, BOULEVARD ST-LAURENT L'Ancester 1211  
MONTREAL

BUREAU: Tel. CHerrier 1747  
RESIDENCE: Tel. AMherst 2237

### H. TRUCHON

MARCHAND ET ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Installations, Réparations, Embobinements de Moteurs de tous genres.

1380 STE-CATHERINE E. MONTREAL

N. Y. à la baisse. U. S. Steel à 34. ... La bourse locale fait une fermeture lourde

Marché financier

Recul général de la liste. De nouveaux minima. Séance active. — Nouvelles taxes

La séance a fait preuve d'activité hier, mais elle a été mal impressionnée par les probabilités d'augmentations d'impôts, probabilités qui se sont changées en certitude dans le courant de la journée. Le résultat a été une baisse quasi générale, aussi bien sur le grand marché que sur le curb.

Le virement a atteint un peu plus de 10,000 et l'on note le nombre élevé de titres qui ont donné lieu à transactions. Les débiteurs de Montreal Power dernière émission à 3% fait son apparition et cote 40. Les valeurs ont une tenue assez diverse, Bell et Brazilian remontant un peu la cote, avec une demande assez ferme, Canadien Pacifique, Smelters et quelques autres descendant au contraire, sensiblement. Bell revient au pair (\$100), Brazilian n'avance que d'une fraction et un petit paquet de Eastern Dairies se traite à 12-12.

Ce sont les seules avances du grand marché. Les autres titres reculent presque tous. Restent inchangés, en clôture, Atlantic Sugar, Bronze, Cement priv., Dom. Steel et Dom. Steel Nickel, Massey Harris, Nat. Steel Car.

On enregistre un certain nombre de baisses au-dessus de 1 point, comme pour B. C. Power A., qui finit avec 1-1-4 de moins. Can Car avec 1 point, Smelters avec 1-1-4, Curd avec 1 point, ainsi que Quebec Power. Reculs partiels pour les autres titres, dont certains comme McColl Frontenac touchent minima.

Il va falloir que le gouvernement fédéral trouve quelque chose comme \$50,000,000 pour boucler son budget déficitaire de l'année. Une série de taxes nouvelles vont s'abattre sur les contribuables déjà lourdement chargés. Les profits de compagnies vont être plus lourdement taxés qu'auparavant, ce qui n'est pas un moyen pour aider à sortir de la crise.

SUR LE CURB

Presque toute la liste enregistre les reculs, même les mines qui sont assez actives. Imperial Oil est fortement touché à 8-1-2. Le virement sur ce titre est important et atteint tout près de 2,000 actions. Page Hersey ubit un vil recul de 6 points. Les autres baisses sont fractionnaires, nous atteignent la presque totalité des titres.

La journée

Sommaire

Le virement:

Bourse de Montréal: 10,770 contre 11,891 actions la veille. Petite Bourse: 3510 contre 2917. Titres Miniers: 11,275 contre 7,729. Mines de Toronto: 201,000 contre 152,000. Bourse de New-York: 2,100,000 contre 1,500,000. Curb de New-York: 320,000 contre 270,000.

Valeurs actives:

Abitibi, 290, Atlantic Sugar, 275, Bell, 249, Brazilian, 2,652, B. C. Power A, 230, Bronze, 185, Can. Car, 275, Can. Cement, 212, Can. Cement, priv., 120, Alcohol, 135, C. P. R., 1,084, Cockshutt Plow, 120, Imelters, 467, D. Steel, 238, Dom. Textile, 191, Nickel, 1,877, Massey-Harris, 220, McColl, 580, Quebec Power, 261, St. Lawrence Corp., 500, Steel, 330.

En augmentation:

Abitibi privilégié, Bell, Brazilian, Eastern Dairies, Buffalo Canadian.

En diminution:

Packers, R. C. Power, Can. Car, Can. Car priv., Can. Cement, Alcohol, Can. Hydro Electric, Canadien Pacifique, Cockshutt Plow, Smelters, Gard, McColl, Quebec Power, St. Lawrence Corporation, Steel of Canada, B.A. Oil, Beauharnois, Dist. Seagraves, Imp. Oil, Inter. Petroleum, Inter. Utilities, A. R. Mitchell, Hersey, Walber nouvelle, priv., Lake Shore, Noranda, Siscoe, Sullivan, W. Hargreaves, Kirkland Lake, Sherritt Gordon.

L'indice:

Industrielles, en baisse de 1.61 à 16.16, ferroviaires, en baisse de 1.87 à 24.90, utilités, en baisse de 1.61 à 20.12.

Les changes

Le dollar canadien cote 90 3-8 à N.Y. et la livre a varié entre 3.79, 4.81, pour clôturer à 3.77 1/2.

Marché des Obligations

Table of bond market data with columns for issuer, date, and price. Includes entries for Australia, Belgique, Bolivie, Brésil, etc.

LA COTE

Bourse de Montréal Bourse de New-York

Main stock market table with columns for stock names, prices, and volume. Includes sections for Valeurs, Miners, and Utilities.

A la petite bourse

Table of small stock market activity with columns for stock names and prices.

Les mines de Toronto

Table of Toronto mining stock prices with columns for company names and prices.

BOURS-LISTES

Table of various market indices and exchange rates with columns for index names and values.

LES RECETTES DU CANADIEN NATIONAL

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 31 mars 1932 se sont élevées à \$4,251,021, contre \$4,891,588 durant la semaine correspondante de 1931, une diminution de \$640,567.

LE JOURNAL DU MATIN

C'est de 3 heures du soir à minuit que se passent tous les grands événements sociaux, politiques et sportifs. Sur ces événements le journal du matin est le premier à vous renseigner.

Le marché de N.Y. Les profits de la Bque d'Angleterre

La vague de liquidations envoie U. S. Steel au-dessous de 35.—Reprise en clôture

Depuis quelque temps on est habitué de voir des virements dépassant à peine le million. Lorsque le chiffre est supérieur, on peut être presque certain que l'activité est due à des liquidations. Cela a été le cas pour la dernière séance. Les cours ont été irréguliers, pour passer par une période de fermeté puis pour rester dans le marasme, pendant une bonne partie de la séance.

En fermeture, les cours ont été légèrement meilleurs que ceux qui ont été pratiqués dans les heures précédentes, mais ne sont pas arrivés à regagner tout le terrain perdu. Certains titres ont touché leur minima: U. S. Steel qui tombe au-dessous de 35 pour revenir un peu en avance, plus tard. C'est la première fois que l'on assiste à une pareille reculade de ce titre, depuis 35 ans.

Le mouvement des baissiers s'est accentué pendant la journée, devant les menaces fiscales qui font oublier les tentatives de diminutions des dépenses budgétaires. Le point principal qui risque de faire durer les liquidations est le mauvais état persistant de l'industrie métallurgique. Certains aciéries travaillent à beaucoup moins que 22%, qui représente le moyen de la semaine.

Les utilités ont subi un fort assaut et ont laissé beaucoup de terrain en arrière. Le rapport sur les affaires de la Kreuger and Toll a causé une pénible impression, car le marché est fortement engagé dans ces titres, sans compter les compagnies plus ou moins subsidiaires du trust des allumettes.

La situation internationale n'est pas toute rose, non plus. Le nouveau budget allemand ne prévoit pas de chapitre pour les réparations et cette omission n'est pas sans soulever les commentaires.

Un très grand nombre de titres ont touché pendant la séance leurs cours les plus bas. G. M. tombe à 13-1-2, N. Y. Central à 21-5-8, Am. Telephone à 105-5-8. Les ferroviaires sont en recul, ainsi que les titres de Kreuger. Malgré l'omission du dividende d'Am. Smelting, le titre ne bouge pas trop.

Le marché des obligations marque une amélioration, mais le recul recommence à reculer. Voici quels sont les cours de clôture des principales valeurs:

Table of bond market data with columns for bond names and prices.

Curb de New-York

Table of New York curb market data with columns for stock names and prices.

Marché du bétail

Il y avait 1,800 bêtes à cornes offertes en vente à Toronto lundi et 700 autres mardi, mais ce dernier chiffre comprenait un reliquat d'environ 500 têtes qui restait du jour précédent. Pendant les deux jours le marché a été à peu près soutenu, quoique lent.

Les veaux emmaillonnés étaient fermes et la demande active au prix de \$5.25 à \$7 et un maximum de \$7.50. Les vaches étaient peu demandées; les meilleures ont obtenu \$3.75 et les communes \$2. Les meilleures vaches pleines ont fait entre \$60 et \$65 chacune.

Le marché aux porcs était irrégulier lundi, et tout indiquait que les catégories fondamentales de porcs à bacon obtiendraient entre \$4.75 et \$4.85 au sortir des wagons. Mardi, le marché était faible; on demandait \$4.75 mais les offres étaient inférieures à ce chiffre. Les selectos ont obtenu la prime habituelle de \$1.00 par tête.

Les agneaux de l'Ouest ont fait \$7.50 et mardi ils ont obtenu \$7.25. Les agneaux de printemps oscillaient entre \$5 et \$10, selon la qualité. Les moutons étaient cotés à un maximum de \$4.50 lundi, mais ils se sont vendus par la suite à partir de \$4 en descendant.

Il a été reçu 1,050 bêtes à cornes à Montréal pour le marché de lundi, et en raison du peu d'activité, les prix étaient de 50c plus bas que la semaine précédente; quelques ventes ont été faites à 75c de moins. Les bons boeufs étaient cotés entre \$5.25 et \$5.50, une douzaine environ à \$5.75. Les boeufs d'assez bonne qualité ont obtenu entre \$4.50 et \$5, et les boeufs légers communs sont tombés jusqu'à \$3.25.

Les génisses variaient entre \$2 et \$4.50. La majorité des vaches ont obtenu entre \$2.50 et \$3.25 quelques-uns, vendues de bonne heure, ont fait le prix maximum de \$4; les espèces plus communes sont descendues jusqu'à \$2. Les veaux emmaillonnés ou "jeunes boeufs", pesant environ 700 livres en moyenne, et d'assez bonne qualité ont obtenu \$5.50. La plupart des bons taureaux ont fait entre \$3.50 et \$4, les communs sont descendus jusqu'à \$2.25.

Il y a eu, il est vrai, une légère amélioration dans la qualité des veaux offerts à Montréal cette semaine, mais les arrivages excessifs ont fait perdre le bénéfice qui aurait pu en résulter, et il n'y a eu à la fin aucun changement dans les prix. La plupart des veaux ont obtenu entre \$2.50 et \$3 lundi; quelques-uns des meilleurs ont fait entre \$3.25 et \$3.50 et les communs sont descendus jusqu'à \$2.25. Par contre, les veaux offerts mardi n'étaient que communs à passables, et les prix variaient entre \$2.25 et \$3.25.

Un petit nombre d'agneaux de printemps ont obtenu entre \$5 et \$7 chacun; les moutons ont fait en général \$4 les cent livres. Le marché aux porcs lundi était légèrement en baisse sur la semaine dernière; la majorité des porcs à bacon, de boucherie et légers, ont obtenu \$5, nourris et abrévés. Le ton du marché était également moins ferme mardi; la plupart des ventes ont été faites à \$5, sauf quelques-uns à \$4.75. Les selectos, vendus par catégories, ont obtenu la prime de \$1.00 par tête.

Changes étrangers

Table of foreign exchange rates with columns for currency names and rates.

Systeme monétaire uniforme

L'Association des Chambres de Commerce de l'Afrique du Sud vient de faire d'intéressantes suggestions sur un système monétaire impérial uniforme, en spécifiant que cela n'impliquerait pas la création d'une monnaie uniforme. L'Associati- croit que les propositions faites ces temps derniers d'adopter la livre sterling dans toutes les possessions britanniques sont absolument impraticables, mais elle estime qu'un système, qu'elle recommande de discuter à Ottawa, qu'une unité, basé sur l'or et employé dans la métropole et les dominions ne pourrait manquer de rendre d'immenses services au commerce et à la finance britanniques.

L'immeuble

(Renseignements fournis par la firme Ernest Pitt et Cie)

Des 16 ventes enregistrées hier pour la somme totale de \$82,478.95, on en compte 6 d'au moins \$2,000. La vente la plus importante, de \$49,100, a été transgée dans le quartier Saint-André, entre le Sherif de Montreal et Moses Vineberg Investment Corporation, pour des immeubles sis rue Crescent.

Voici la liste des ventes: Abnatisse — Rue St-Charles, batiisse No 10269; lots Nos 226-336, 228, 689-23, 226-537, 228-689-24; terrain 50 x 100 pieds. A. Thoin vend à E. Rousse, \$3,000. J. O. Laitone, 1932, notaire.

Rue Des Ecoles, vacant; lot No 476-33, W. Rochon vend à Dame G. Bleu, \$325. B. Poiny, 1932, notaire. Cité de Lachine — Quatrième Avenue; batiisse No 133; lot No 184-4-2; terrain 29 x 114 pieds. Dame J. Pow vend à J. H. Deschamps, \$3,350. J. A. Meunier, 1932, notaire.

Laurier — Rue Hutchison, batiisses Nos 4849 à 48533; lot No 121-28-1. Le Sherif de Montreal vend à H. S. Hart, \$600. 1932. Mercier — Rue Tallon, vacant; lots Nos 404-358, 379. H. Duguid vend à J. Chayer, \$301.93. A. Blangier, 1932, notaire.

Mont-Royal — Rue Soliman et Doussin; batiisse; lot No 582-3-4. H. G. Normand vend à O. Sansregret et al., \$1,000 et autres considérations. A. Giroux, 1932, notaire. Notre-Dame de Grâce — A. Kensington, vacant; lots Nos 464, 762 à 765; terrain 100 x 100 pieds. J. Alarie vend à R. Alary, \$3,000. G. L. Marsolin, 1932, notaire.

Coronation, vacant; lots Nos 147-66, 67. O. Hébert vend à R. L. Hébert, \$1,700. J. A. Clanel, 1932, notaire. Avenue Somerled, vacant; lots Nos 145-778, 779. J. B. Pelletier vend à Dorius Ménard Limitee, \$1,000 et autres considérations. C. A. Enmod, 1932, notaire.

Paroisse Saint-Laurent — Chemin du Bois Franc, vacant; partie lot No 86; terrain 31 x 100 pieds. W. E. Thomas vend à Dame G. Gregory, \$450. H. Gohier, 1932, notaire. Chemin Public, vacant; lot No 357-134; terrain 25 x 89 pieds. Dame W. A. Rogers vend à Canadian National Ry Co., \$200. L. J. Boleas, 1932, notaire.

Rosemont — 14ème Avenue, batiisses Nos 5681 à 5685; lot No 177-619; terrain 25.9 x 75 pieds. E. Lesvesque vend à T. Chevrier, \$7,000. L. Léger, 1932, notaire. 13ème Avenue, batiisses Nos 5510, 5512; lot No 177-190; terrain 25 x 72 pieds. W. Corbeil vend à J. Groulx, \$5,400. A. Labrèche, 1932, notaire.

St-André — Rue Crescent, batiisses Nos 1236 à 1242; lot No 1075-A, B; terrain 48.4 x 116 pieds. Le Sherif de Montreal vend à Moses Vineberg Investment Corporation, \$49,100. 1932.

Ville Pointe-aux-Trembles — Rue Lagauchetière, vacant; lots Nos 181-236, 182-199, 181-235. E. Copeland vend à B. Marciszewski, \$300. J. B. Roy, 1932, notaire. Ville Pointe-Clair — Chemin Public, vacant; terrain 289 x 94 pieds. L. H. Allard vend à La Ville Pointe-Clair, \$950. M. Bertrand, 1932, notaire.

Table of grain prices with columns for grain types and prices.

Table of foreign exchange rates with columns for currency names and rates.

Advertisement for Dominion Textile Co. with logo and contact information.

Advertisement for Montreal Tramways Company with logo and contact information.

Advertisement for Masse & Gauthier with logo and contact information.

# Résolutions budgétaires

## Texte des résolutions soumises à la Chambre effectuant les modifications dans les impôts et dans le tarif douanier

### Tarif douanier

Le ministre des Finances propose, au comité des votes et moyens: 1.—La Chambre décide qu'il y a lieu de modifier l'annexe du tarif des douanes...

No du Tarif	Description	Tarif Préférence Britannique	Tarif Inter-médiaire	Tarif Général
(I)	Pièces complètes pour les réparations...	10%	10%	10%
(II)	Pour les instruments ou les machines...	7 1/2%	7 1/2%	7 1/2%
(III)	Pour les instruments ou les machines...	6%	6%	6%
(IV)	Pour les instruments ou les machines...	10%	15%	15%
(V)	Pour les instruments ou les machines...	17 1/2%	17 1/2%	17 1/2%

2.—Il est résolu que toute loi fondée sur la résolution précédente sera considérée comme étant entrée en vigueur le 7 avril 1932...

### Impôt sur le revenu

1.—La Chambre est d'avis que la réduction de 20 pour 100 sur le barème des impôts établi par la première année de la loi soit abrogée. 2.—Que le barème des impôts applicable aux corporations soit porté de 10 pour 100 à 11 pour 100 sur tout revenu de \$2,000. 3.—Que tous les contribuables touchant un revenu net dépassant \$5,000...

### Taxe de vente et tous autres impôts

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la loi spéciale du Revenu de guerre, chapitre 179 des statuts révisés du Canada de 1927, déjà modifié par le chapitre 50 des statuts de 1928...

# Week-end aux pyramides

Ce qui frappe le voyageur qui visite l'Egypte est de rencontrer, de l'autre côté de la route qui borde les Pyramides, ce magnifique hôtel qui est le Mesa House et qui lui offre tous les raffinements de la civilisation occidentale. Il y a deux tennis dans le parc. C'est peut-être de là qu'on est le mieux pour contempler les quarante siècles des Pyramides. Cette juxtaposition du passé et du présent peut paraître sacrilège. Mais, à la réflexion, on pense que si le temple avait existé au temps de Chéops, c'est l'intérieur même de la pyramide qui l'aurait trouvé un court, un filet et des balles. Les Pharaons emportaient dans leur tombeau tout ce qui avait occupé leur vie...

## Revue financière

### Les marchés étrangers

A cette opinion optimiste les tenants de la première opinion opposent l'importance des stocks qui ont été entrés en vigueur le 7 avril 1932, et s'être appliquée à toutes les marchandises importées ou réexportées...

## PROPOS SUR LA MODE MASCULINE

Il paraît que la mode masculine retourne au style classique, ce qui s'explique, à en juger d'après les modèles des revues, que les vestons sont plus centrés et plus longs, que les manchettes ont plus d'ampleur, que les pantalons, plissés à la taille, vont s'allargissant effrontément à mesure qu'ils descendent sur les hanches et les genoux, quitte à se rétrécir un peu vers le bas. Cela fait que, lorsque les jambes sont rapprochées, on croirait voir une jupe à la mode d'autrefois. Je ne suis pas un prince de la toilette; il s'en suit que d'habitude je ne suis pas tiré à quatre épingles. Non pas que je méprise les jeunes ou les vieilles gens élégamment vêtus...

# Politique agraire Soviétique

On sait que depuis 1928 Staline poursuit avec persévérance un programme de collectivisation des campagnes, créant des fermes d'Etat, "sovkos", et des exploitations paysannes, "kolchos". expropriant et déportant les paysans aisés ou ceux qui ne veulent pas entrer dans ces exploitations. Pourtant, la vague même avec laquelle cette réforme était exécutée en compromettait la réussite et exaspérant la résistance, et l'hostilité des paysans fit même craindre un sabotage des sonailles de printemps en 1930. C'est pourquoi Staline avait arrêté net l'ardeur de ses paysans en leur appelant que la collectivisation était "volontaire" des paysans et en établissant une série de mesures destinées à calmer l'inquiétude des agriculteurs influencés.

En 1930, Staline conseilla à ses disciples d'organiser les paysans en "artels" pour les acheminer graduellement vers la forme plus collectivisée de kolchos. Les "artels" sont des organisations coopératives dans lesquelles la terre, la main-d'œuvre et une partie du bétail et du matériel agricole sont seules collectivisées. Cette année, le Comité Central reprend la même idée en recommandant aux organisations du parti "de développer et de consolider la forme d'artels dans les kolchos, ajoutant qu'il serait excessivement dangereux d'accélérer artificiellement le passage de la forme d'artels coopératifs à la forme de communes, étant donné le stade actuel du développement des kolchos."

# Satan, constructeur d'églises

Le Bulletin des Recherches Historiques de 1898, page 352 possait la question suivante: "On sait que la légende veut que Satan, sous la forme d'un fringant cheval noir toujours bridé, ait aidé à transporter la pierre de construction de plusieurs de nos églises canadiennes. Cette légende n'a pas pris naissance dans notre pays. Elle nous a été apportée de la vieille France. Mais dans laquelle partie de la France at-elle d'abord été répandue?" A ce sujet le B.R.H. de 1895, p. 245, rapportait la légende racontée par l'abbé C.P. Beaubien, dans son Histoire du Sault-au-Récollet. Mais dans son cas, le cheval était "blanc". En reliant, l'autre jour, l'histoire de la Baie-du-Fevre par l'abbé Jos. Elz. Bellemare, je trouve enfin, le "cheval noir" et voici le texte de l'histoire. "On dirait que le démon, lorsqu'il s'agit d'élever un temple au vrai Dieu, met tout en oeuvre pour paralyser l'action divine, et tourner aux décrets des démons. Cette légende s'est manifestée d'une manière, hélas! trop patente, pendant l'érection et durant presque toute l'existence de la troisième église de la localité. Tous les jours l'autorité ecclésiastique a cherché à ramener l'établissement paroissial à sa place naturelle; — toujours une opposition systématique a entravé son action et empêché la réalisation de ses vœux. "L'imagination de nos pères a rendu sensible cette immixtion néfaste du démon par une légende très significative. Le démon incarné sous la forme d'un beau cheval noir, aurait lui-même transporté sur place une partie de la pierre nécessaire à la construction. Le propriétaire de ce cheval mystérieux lui faisait, paraît-il, traîner de très lourdes charges, qui exigeaient de l'animal une force évidemment surnaturelle. Mais il devait le tenir constamment sous bride. Un jour, par humanité, il commit l'imprudence de lui enlever le harnais complet, bride comprise; à son retour à l'écurie, le nouveau Belzébuth avait disparu. — On voit par cette légende, que nos pères considéraient le choix de l'église, au bas de la côte, comme en partie l'oeuvre du démon."

## INVENTIONS

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOUILLET

## PAPIER KRUGER

MAISON FONDÉE EN 1835

## BOULTON LONDON DRY GIN

Etablie en 1873

## CAFÉ LA PATRIE

115 Rue St-Catherine

# Ce qu'est la mission de la Commission chargée par le gouvernement provincial d'étudier le problème des finances et de l'organisation de l'Université de Montréal

**S. E. MGR GAUTHIER EN EST LE PRÉSIDENT**

Par un arrêté ministériel publié hier matin à l'issue d'une séance du cabinet provincial, une commission a été formée pour étudier les problèmes financiers de l'Université de Montréal et leur trouver une solution.

L'on trouvera les détails de composition de cette commission et de l'objet de son enquête dans le texte de la résolution du conseil exécutif de la province approuvée hier par le lieutenant-gouverneur et que nous publions ici en extenso:

L'honorable Premier Ministre de la Province, dans un rapport en date du 6 avril 1932, expose:

**ATTENDU** que l'Université de Montréal a sollicité et sollicite l'aide du Gouvernement provincial en vue de terminer ses travaux de construction, aménager son hôpital, ses laboratoires et salles de cours;

**ATTENDU** qu'il importe de trouver, le plus tôt possible, les sommes requises au parachèvement des dits travaux de construction et d'aménagement;

**ATTENDU** qu'il importe d'assurer la vie de l'Université de Montréal, de lui donner les moyens de poursuivre ses besoins présents et futurs et de développer normalement son enseignement;

**ATTENDU** qu'une commission d'étude composée de citoyens versés dans les questions de finance et d'éducation pourrait fournir au Gouvernement à la Législature, ainsi qu'à la population de la province de Québec des renseignements utiles;

**EN CONSEQUENCE**, l'honorable premier ministre recommande qu'une commission composée de Son Excellence Monseigneur Georges Gauthier, président, M<sup>r</sup> Ernest R. Duguay, M<sup>r</sup> Victor Doré, Monseigneur A. V. J. Plette, M<sup>r</sup> Charles Duquette et Ernest Guimont, de la Banque Canadienne Nationale; M<sup>r</sup> T. A. Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe; Ernest Sylvestre, Sherbrooke; Ludger Codebecq, Valleyfield et Joseph Sylvestre, avocat de Joliette, soit formée pour s'enquérir de ce qui suit:

1o—Montant requis pour parachèvement des travaux de construction et d'a-

## L'avenir du Canada au point de vue des ressources minières

Le 33e congrès annuel de l'Institut des Mines du Canada, met en valeur sa richesse

L'hon. J.-E. Perrault

Le trente-troisième congrès annuel de l'Institut des Mines du Canada a été ouvert officiellement, avant-hier matin, par l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines de la Province de Québec à l'hôtel Windsor où il doit se poursuivre jusqu'au soir. Dans le discours d'ouverture qu'il fit à cette occasion, l'hon. M. J.-E. Perrault souligna l'importance remarquable des ressources minières du Canada et le développement extraordinaire qui leur avait été donné depuis un certain nombre d'années dans la province de Québec. De fait en 1930, l'ouest québécois qui ne produisait que \$2,930,480, atteignit une production de six millions l'année suivante, chiffre qui est à approcher des \$7,000 que l'on extrayait seulement en 1927.

C'est en raison de ce développement remarquable que le ministre put dire au cours de son discours qu'il attendait à ce que l'année 1932 fut une année particulièrement significative dans l'histoire des Mines du Québec.

Au surplus, l'année 1932 sera une année particulièrement constructive et dans le monde entier on assistera à des efforts considérables pour remettre la situation économique sur pied. Il est probable que la Conférence d'Ottawa jouera un grand rôle dans l'avenir de la province de Québec et du Canada. Notre pays est un des plus riches du monde au point de vue des ressources naturelles et c'est grâce à cet actif qu'il se trouve en position de profiter mieux que d'autres de la renaissance économique mondiale.

L'ouverture fut également marquée par un discours du président de l'Institut, M. F. W. Gray qui souligna lui aussi les progrès immenses accomplis par le développement minier au Canada.

Dans l'après-midi du même jour, les congressistes avaient le plaisir d'entendre un exposé du Dr Charles Camself sur la position de l'Empire Britannique au point de vue minier, un travail du professeur Stephen Leacock sur l'Or et l'Argent, un autre d'Arthur Notman sur la situation actuelle du cuivre ainsi qu'un exposé de M. R. W. Brigstocke sur les installations que l'on possède au Canada pour la raffinerie des métaux et leur rapport avec la demande de l'Empire et du monde.

Hier matin la présentation des travaux se continuait par un exposé de M. B. Mackay sur la structure géologique des gisements de charbon au Canada, un autre du Dr L. V. Bell sur les dépôts aurifères des villes de Paspalis et Louvicourt dans le district d'Abitibi de la province de Québec, où s'est établie la mine Siscoe, depuis plus d'un an exploitée avec profit ces gisements. Le Dr J. E. Hawley fit à son tour un exposé des ressources de la mine de Siscoe, dont une des particularités est de produire un or très différent de celui que l'on trouve dans les autres mines du Canada, genre d'or qui est d'ailleurs assez rare dans le monde.

Au déjeuner qui eut lieu hier sous la présidence du professeur W. G. McBride, les congressistes entendirent un exposé de M. A. W. Rogers de l'Association des banquiers canadiens qui exposa le fonctionnement de la loi contre la fraude minière.

Une séance eut lieu également dans l'après-midi de 2 h. à 6 h. sous la présidence de M. Joseph Errington. Parmi les nombreux travaux présentés à cette séance nous citerons celui de M. W. G. Heller et W. P. Alderson sur le traitement du pyrite par flottation à Alderman (Québec).

Le congrès se poursuivra aujourd'hui toute la journée par des séances du matin et de l'après-midi et prendra fin ce soir au cours d'un grand banquet dont l'hôte d'honneur et principal orateur sera Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada et patron de l'Institut, banquet qui aura lieu à l'hôtel Windsor à 8 heures dans le Salon Rose. Un bal terminera le congrès.

M. Azarie Choquet a repris ses fonctions

Le nombre des accidents augmente dans les usines

La ville achetée des imperméables

Reverend qui ne peut songer à plaider seul

Secousses sismiques

La marine française

CADAVRE REPECHE

Les vêtements des fonctionnaires municipaux

Brillant début de la conférence des quatre nations

La question danubienne

L'hon. M. Rinfret à l'hôtel de ville

M. Charles Duquette favorise un nouveau mode administratif

Le veto du maire

Pour avoir conduit en état d'ivresse

Un chauffeur de taxi est condamné à la prison et interjeté appel

Nouvelle invention

Une machine qui arrache les pommes de terre

Offre Spéciale du "Canada"

Le "Canada", désireux de renseigner

Promptement et complètement ses lecteurs

sur les importants débats des Communes,

dépêché sur les lieux l'un de ses meilleurs

rédacteurs qui suivra étroitement les événements

dans la capitale fédérale.

Pour \$1.50, l'on peut s'abonner au

"Canada" pour toute la session. C'est

donc une offre tout à fait spéciale qui est

faite au public.

On est prié de s'adresser à nos bureaux,

33 St-Jacques ouest, Tél. HA. 5131.

## L'importance de l'assistance aux enfants infirmes

La Société de Secours veut étendre ses activités à toute la province

Le conseil élu

La Société de Secours aux Enfants infirmes de la Province de Québec a porté secours à plus de 1,600 enfants, suivant un rapport fait hier à l'Assemblée annuelle de cette association, tenue à l'hôtel Windsor, et au cours de laquelle M. Douglas Bremner a pris séance comme président, succédant à M. Alphonse N. Brodeur.

«La Société s'est renseignée sur 1,251 cas à Montréal et sur 266 en dehors de la ville», écrit le secrétaire honoraire, M. A. C. Thorn. On a effectué des enquêtes spéciales sur un certain nombre de ces cas. L'on a ainsi fait 550 enquêtes, dont 400 ont été menées par des gardes-malades de la Ville de Montréal et 150 par des infirmières de la Société.

541 traitements médicaux ont été distribués à 150 enfants, dont quelques-uns se présentent à l'hôpital, toujours sur la recommandation du médecin, deux ou trois fois par semaine pour examen médical, soins généraux, massage, hydrothérapie ou tous autres soins.

Du point de vue financier, la Société accuse un excédent des recettes sur les dépenses de \$4,229; ses recettes se sont chiffrées par \$8,254 et les dépenses par \$4,025. La société se propose avec ces résultats d'élargir son champ d'action de manière à ce qu'il englobe toute la province.

Voici le résultat des élections aux différents offices: président, M. Douglas Bremner; vice-président, M. L.-J. Tarte; secrétaire honoraire, M. A. C. Thorn; trésorier honoraire, M. E. W. T. Raddon; avocat, F. J. Laverty; directeurs: Mme L. Bruzelle, MM. Victor Doré, D. E. Fitzgibbon; E. Gaerney; Arthur Gagnaire; Walter F. Harris; Olivier Lefebvre; T. P. Logan; H. M. Mahwinney; Alphonse Raymond, chapelain; M. l'abbé J. Beaudin et The Reverend Gilbert Oliver; vice-président honoraire M. Alphonse N. Raymond.

M. Charles Duquette favorise un nouveau mode administratif

Le veto du maire

Pour avoir conduit en état d'ivresse

Un chauffeur de taxi est condamné à la prison et interjeté appel

Nouvelle invention

Une machine qui arrache les pommes de terre

Offre Spéciale du "Canada"

Le "Canada", désireux de renseigner

Promptement et complètement ses lecteurs

sur les importants débats des Communes,

dépêché sur les lieux l'un de ses meilleurs

rédacteurs qui suivra étroitement les événements

dans la capitale fédérale.

Pour \$1.50, l'on peut s'abonner au

"Canada" pour toute la session. C'est

donc une offre tout à fait spéciale qui est

faite au public.

On est prié de s'adresser à nos bureaux,

33 St-Jacques ouest, Tél. HA. 5131.

## Le club Wilfrid Laurier procède à ses élections

Mme Alphonse Brodeur est réélue présidente par acclamation

Le nouvel exécutif

Le club Wilfrid Laurier a tenu hier, sous la présidence de Mme A. Brodeur, son assemblée mensuelle dans les salons du Reform Club. Cette réunion était très importante car on procéda aux élections du nouvel exécutif.

Mme Tancred Jodoin, secrétaire, fit la lecture du rapport des activités du club pendant l'exercice 1931-1932. Mlle Vanasse, trésorière, présenta son bilan, et déclara un excédent de \$66.04.

Mme Alphonse Brodeur déclara le club satisfait du résultat des élections municipales, disant que seules les qualités de l'hon. Fernand Rinfret avait donné aux électeurs la confiance qu'ils lui avaient témoignée. Le club Wilfrid Laurier a adressé au maire élu ses félicitations ainsi qu'aux échelons L. Trépanier, A. Legault, J.-A. Savard, J.-G. Caron, A.-A. Desroches, M. G. G. Goyette.

Une visite à la maison Déchaux fut fixée au mardi 12 avril, à 3 heures de l'après-midi, et une partie de cartes au 20 avril.

Mme Tancred Jodoin, secrétaire sortant de charge, fut remerciée par Mme Brodeur pour le beau travail qu'elle avait fourni et la coopération qu'elle lui avait donnée pendant six ans et reçut au milieu des applaudissements, une magnifique gerbe de roses.

Mme Alphonse Brodeur fut réélue présidente par acclamation, tous les membres sans exception lui donnant leur voix et leurs applaudissements.

Mme Latendresse, secondée par Mme Brodeur, présenta, pour la charge de secrétaire, Mlle Léoboldi, Mlle Gervais devenant assistante-secrétaire sur la proposition de Mme Champagne, secondée par Mme Brodeur.

Mlle Vanasse, trésorière, fut réélue à l'unanimité, Mme Charpenet devenant assistante-trésorière.

Mme Tancred Jodoin fut élue 1ère vice-présidente; Mmes Méthot, Blain et Mercure, vice-présidentes. Le comité de réception fut composé comme suit: Mme Quintin, présidente; Mme M.-A. Barbeau, vice-présidente; Mmes Riendeau, La Croix, Turcot, Destroismaisons, Mercure, Mercier, Wait, Lefebvre, Desparois et Mlle d'Aragon. Le comité musical fut confié à la présidence de Mme Destroismaisons, secondée par Mme Desroches, et le comité de publicité dans les journaux à Mme Odette-L. Oigny.

Mme Alphonse Brodeur remercia les membres du club de la confiance qu'ils lui témoignaient.

«Ma reconnaissance envers vous toutes est bien grande, dit-elle, car ces années qui m'ont donné un contact plus intime et familial avec vous m'a fait voir apprécier toujours davantage.

Si parfois les organisations féminines engendrent les rivalités, donnez l'occasion à l'expression à des masses mesquines, je n'ai jamais connu rien de tout cela pendant mes années de présidence dans ce Club. Bien au contraire, dans toutes les circonstances, vous m'avez secondée avec une amabilité et un dévouement incroyables, ce qui m'a permis d'accomplir certaines choses toutes à l'honneur du Club et dont tout le mérite vous revient.

Laissez-moi vous dire ce que vous savez toutes que le Club Wilfrid Laurier m'est cher à plus d'un titre. D'abord par le nom qu'il porte et que je respecte religieusement, puis aussi par la sincérité bien sentie de vos actions. Et ce sont ces sentiments-là qui ont coopéré à cimentés et cette appréciation sincère qui existent entre tous les membres qui le compose, qui font du Club Wilfrid Laurier un des plus beaux et des plus agréables clubs féminins de Montréal.

M. Charles Duquette favorise un nouveau mode administratif

Le veto du maire

Pour avoir conduit en état d'ivresse

Un chauffeur de taxi est condamné à la prison et interjeté appel

Nouvelle invention

Une machine qui arrache les pommes de terre

Offre Spéciale du "Canada"

Le "Canada", désireux de renseigner

Promptement et complètement ses lecteurs

sur les importants débats des Communes,

dépêché sur les lieux l'un de ses meilleurs

rédacteurs qui suivra étroitement les événements

dans la capitale fédérale.

Pour \$1.50, l'on peut s'abonner au

"Canada" pour toute la session. C'est

donc une offre tout à fait spéciale qui est

faite au public.

On est prié de s'adresser à nos bureaux,

33 St-Jacques ouest, Tél. HA. 5131.

## Un jeune immigré anglais tue son patron pour le voler, à Milby, puis il s'enfuit à Sherbrooke en taxi

Frederick Appleton, âgé de 28 ans, confesse qu'il a assassiné Albéric Couture avec une clef anglaise avant de lui voler la somme de \$85.

LES DETAILS DE L'AFFAIRE

Sherbrooke, 6. (Spécial au CANADA). — Les journaux rapportaient récemment les détails de la cause de Fred Storey, jeune émigré anglais, qui avait assailli à coups de bâton le restaurateur G. Apostolides, de Waterloo, pour lui voler son argent. Ce n'est pas là un cas isolé. Ce jeune Anglais dont le ministre de l'Immigration, M. Gordon, veut infester notre pays, se rendent coupables de bien d'autres méfaits.

C'est ainsi que Frederick Appleton, émigré anglais de 28 ans, était arrêté vers onze heures hier soir, dans une chambre de l'hôtel Sherbrooke-Est par la police locale, et confessait aux détectives Guyon et Proulx, le meurtre de son patron, Albéric Couture, tenancier d'un poste d'essence à Milby, à dix milles de Sherbrooke.

Appleton est détenu, comme témoin principal à l'enquête du coroner, qui sera tenue ce soir, à Milby, dans la maison même où Couture a été assassiné.

Dans sa confession, nous dit le détective Guyon, Appleton déclare qu'il a commis le meurtre à la suite d'une querelle avec Couture au sujet de deux semaines de salaire qui lui était dû, soit la somme de \$2. «Il savait, dit le détective, que Couture avait une somme de \$85 dans ses poches»

M. Charles Duquette favorise un nouveau mode administratif

Le veto du maire

Pour avoir conduit en état d'ivresse

Un chauffeur de taxi est condamné à la prison et interjeté appel

Nouvelle invention

Une machine qui arrache les pommes de terre

Offre Spéciale du "Canada"

Le "Canada", désireux de renseigner

Promptement et complètement ses lecteurs

sur les importants débats des Communes,

dépêché sur les lieux l'un de ses meilleurs

rédacteurs qui suivra étroitement les événements

dans la capitale fédérale.

Pour \$1.50, l'on peut s'abonner au

"Canada" pour toute la session. C'est

donc une offre tout à fait spéciale qui est

faite au public.

On est prié de s'adresser à nos bureaux,

33 St-Jacques ouest, Tél. HA. 5131.

**Examens d'admission dans les associations d'experts comptables**

La prochaine session d'examens en vue de l'admission dans les associations d'experts comptables suivantes: l'Association des Comptables agréés de la Province de Québec (C. A.), l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec (I. C. A.), et la Corporation des Comptables Publics de la Province de Québec (C. P. A.), sera tenue en même temps à Montréal, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, et à Québec, dans la salle du Comité des Bills privés de l'Assemblée législative, les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 mai prochains.

Les licenciés en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes, ainsi que les autres candidats qui remplissent les conditions exigées (examens préliminaire et intermédiaire, âge et éducation), et qui désirent se présenter à ces examens sont tenus d'en avertir immédiatement le directeur de l'Ecole.

Les examens d'admission (préliminaire et intermédiaire) aux cours du soir et par correspondance auront lieu aux mêmes heures et aux mêmes endroits. Les candidats à ces examens préliminaires sont également tenus de s'inscrire sans retard.

Les inscriptions pour ces examens seront reçues jusqu'au 30 avril prochain. Elles doivent être adressées à M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

**Reclamation de \$6,669 du procureur-général du Canada**

Reclamant \$6,669 de l'Alliance Assurance Company, d'après une garantie sur la fidélité de Joseph-N. Taillefer, ancien agent de la commission du bétail, le procureur-général du Canada vient d'intenter une action en Cour supérieure. Taillefer aurait émis des chèques pour ce montant qui auraient été retournés non payés par la banque. Depuis, Taillefer a été mis en faillite.

**DEMANDES**

Deux jeunes hommes demandés, travail facile. L'Agence Progressive, 35 Notre-Dame Ouest, Suite 37.

1926 Plessis. Tél. AM. 8900

Monty, Lefils & Tanguay

**POMPES FUNEBRES**

**Service d'Ambulance**

**La Société Coopérative des Frais Funéraires**

RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.

**PLateau 7-9-11**

Jqs. Jeannotte, prés. L.-Eugène Courtois, gér.-général

**Offre Spéciale du "Canada"**

Le "Canada", désireux de renseigner promptement et complètement ses lecteurs sur les importants débats des Communes, a dépêché sur les lieux l'un de ses meilleurs rédacteurs qui suivra étroitement les événements dans la capitale fédérale.

Pour \$1.50, l'on peut s'abonner au "Canada" pour toute la session. C'est donc une offre tout à fait spéciale qui est faite au public.

On est prié de s'adresser à nos bureaux, 33 St-Jacques ouest, Tél. HA. 5131.

**Brillant début de la conférence des quatre nations**

La première journée des conversations se termine avec une note optimiste

**La question danubienne**

Londres, 6 — P. A. — Des représentants de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne, agissant comme une sorte de comité exécutif de l'Europe, ont discuté aujourd'hui les moyens de remédier à la mauvaise situation économique de nations danubiennes et sont arrivés à ce que l'on décrit généralement comme «des progrès sensibles».

Une personnalité touchant de près les négociations d'aujourd'hui a déclaré qu'elles avaient été conduites avec un esprit de parfaite harmonie. Chacun des quatre gouvernements nomme un expert pour examiner le récent rapport du comité financier sur la condition des cinq nations danubiennes, l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Ces cinq nations ne sont pas représentées à la présente conférence, mais une conférence suivra celle de Londres, au cours de laquelle les nations danubiennes seront appelées à entendre les propositions arrêtées à Londres.

Les principaux délégués ayant participé aux entretiens d'aujourd'hui sont le premier ministre anglais Ramsey MacDonald, le ministre des finances français M. Pierre Lalande, le ministre des affaires étrangères italien D. Dino Grandi et le secrétaire d'état allemand M. W. von Bulow.

Les propositions étudiées présenteraient l'aide financière de la France et de l'Angleterre et des concessions douanières de l'Allemagne et de l'Italie, les principaux marchés des pays en détresse.

**La ville achetée des imperméables**

Le comité exécutif de Montréal, celui d'avant les élections, tenait hier midi une assemblée, vraisemblablement la dernière avant que le nouvel exécutif entre en fonctions. On sait que les administrateurs de la Cité doivent rester en fonctions jusqu'à leur remplacement officiel par le conseil municipal.

On a décaiché deux séries de nominations dont l'une pour l'achat d'imperméables pour le service de police. Les nominations ont été référées à M. J.-E. Blanchard, directeur des travaux publics, qui les étudiera et fera rapport ensuite.

M. Alfred Mathieu n'était pas présent.

**Reverend qui ne peut songer à plaider seul**

Londres, 6 (P.A.). — Le cas du révérend H. F. Davidson, âgé de 62 ans et accusé de fréquenter des femmes et meurtres douteux, vient d'être renvoyé pour six semaines afin de permettre à cet homme d'église de se remettre dans ses finances. En effet, les avocats ont ruiné le révérend Davidson; il déclarait ce matin, qu'il allait cesser de le payer et qu'il conduirait cette affaire-là tout seul.

**Secousses sismiques**

Shanghai, 6 — Un tremblement de terre qui a duré plusieurs secondes a été ressenti à Hankou et Nankin.

**La marine française**

Paris, 6 — On a enregistré depuis environ 6 mois une augmentation croissante des engagements dans le personnel de la flotte militaire.

**CADAVRE REPECHE**

Le corps de Steven Roth, âgé de 37 ans, domicilié à 1583, avenue de l'Hôtel de ville, qui était disparu hier matin, vers 9 heures 40, dans le canal Lachine, en face du No 5134, rue Saint-Patrice. Il a été repêché et transporté à la morgue où une enquête sera tenue ce matin.

**A NOS ABONNES A DOMICILE**

Tous les matins, les lecteurs assidus de notre journal participent automatiquement au tirage d'un service à thé de 23 morceaux, en porcelaine, qui est tiré au sort parmi nos abonnés, c'est-à-dire parmi ceux qui reçoivent le CANADA par notre service de livraison à domicile.

L'abonnement à domicile offre de nombreux avantages et ne coûte que 18 sous par semaine. Pour s'abonner, il suffit de donner sa commande par téléphone. HARBOUR 5131, de 8 h. 30 du matin à 3 heures du matin.

Les gagnants des cinq derniers tirages sont:

Vendredi, 1er avril: Madame Blais, 3681, rue Berri.

Samedi, 2 avril: Mlle Plaisance, 2030, rue Saint-André.

Lundi, 4 avril: le Dr Masson, 314 est, rue Sherbrooke.

Mardi, 5 avril: M. J.-A. Groleau, 4401, rue Fabre.

Mercredi, 6 avril: M. P. D. Anis, père, 2178, rue Marie-Anne.